LES DIFFICULTÉS PHONÉTIQUES DU FRANÇAIS CHEZ L'APPRENANT BURA

BY

LAMI ADAMU
MA/ARTS/35039/2012-2013

A THESIS SUBMITTED TO THE POSTGRADUATE SCHOOL, AHMADU BELLO UNIVERSITY, ZARIA, KADUNA STATE IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE AWARD OF MASTER DEGREE IN FRENCH

NOVEMBRE, 2016

DECLARATION

I declare that this project titled "**LES DIFFICULTES PHONETIQUES DU FRANCAIS CHEZ L'APPRENANT BURA**", has been written by me under the supervision of **Prof. A. A. Illah** and Dr**. Kiro Umaru Kalgo**.

_____ _____

Lami Adamu **Date**
MA/ARTS/35039/2012-2013

CERTIFICATION

This work has been supervised and approved as meeting the regulation governing the award of Masters degree of the Department of French, Ahmadu Bello University Zaria, Kaduna State, Nigeria.

_____ _____

Prof. A. A. Illah **Date**
Major Research Project Supervisor

_____ _____

Dr. Kiro Umaru Kalgo **Date**
Second Research Project Supervisor

_____ _____

Dr. George Fiki **Date**
Head of Department

DEDICATION

This work is dedicated to God Almighty, the GIVER of EVERYTHING.

ACKNOWLEDGEMENT

I give glory to God for keeping me alive up to this time, thus, enabling me achieve the goal of undertaking my Masters degree.

My gratitude goes to my Supervisors, Prof. A. A. Illah and Dr. Kiro Umaru Kalgo for their corrections and guidance. I appreciate my lecturers: Dr. George Fiki, Dr. Tijjani Mufutau, Mr. Mamoudou Yesufu, Mrs. Maryam Birma, Prof. Onyemelukwe, Prof. Doris Obieje and all others whose names I am unable to mention, for their encouragement. I acknowledge with thanks the moral support of my dear husband Mr. Freeman Pukuma and children.

I must not forget to thank : Mal. Yunusa Musa (Librarian dept of French) and Mal. Madaki Daniel for their encouragement. Above all, I quite appreciate: Mrs. Lawissense Dunah, Mr. Joshua Dauda, Mrs. Sarah Filibus, the Enefola's family, Mr. Bawa Malgwi and all my colleagues in office.

RESUME

Notre travail de recherche s'est porté sur "Les difficultés phonétiques du français chez l'apprenant bura. Il avait pour but d'investiguer les difficultés phonétiques chez le locuteur bura qui apprend le français et d'y proposer des mesures de correction. Le questionnaire et l'entretien-enregistré ont été les outil utilise pour effectuer l'enquête. L'étude a montré que le francisant bura pourrait rencontrer des difficultés dans la réalisation de certaines sonorités du français.La semi-consonne, [ɥ], les voyelles orales antérieures labialisées, [y], [Ø], [œ], [ə] et [ɑ], les voyelles nasales, [ɛ̃], [ɑ̃] et [oẽ] qui n'existent pas en bura. La recherche a montré que les ennuies phonetiques pourraient lui se poser au niveau de structures syllabiques, **C,VCC.** Ayant repéré ces difficultés, des mesures correctives ont été suggérées pour remédier aux défauts.

ABSTRACT

This work titled ‘‘les difficultés phonétique du francais chez l’apprenant bura’’ aims at identfying the difficulties that might confront a bura learner of French; it thereafter proffers solutions to these problems. This work shows evidently that a bura learner of French could encounter problems in the realization of some French vowel sounds thus **/y/ /oe/** /□/ and /**ɑ/** and as well as the French nasal **/ɑ/, /ɛ/ /oe/.** It is observed that these phonetical difficulties arise as the result of syllabilisation. To realize our objective, we have adopted two technics: questionnaires and interview. Some suggestions were given as corrective measures to these problems.

TABLE DE MATIERES

DECLARATION ii

CERTIFICATION iii

DEDICATION iv

ACKNOWLEDGEMENT v

TABLE DE MATIERES ii

INTRODUCTION GENERALE 1

0.1 La Notion de Langue 2

0.2 Le Peuple Bura 4

CHAPITRE UN 9

ENONCIATION DU PROBLEME 9

1.1 PROBLEME DE LA RECHERCHE 9

1.2 OBJECTIF DU TRAVAIL 10

1.3 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE 10

1.4 PORTEE ET LIMITE 11

1.5 LIMITATION DU TRAVAIL 11

CHAPITRE DEUX 13

ETAT DU SUJET 13

2.1 INTRODUCTION 13

2.2 LA PHONETIQUE ET SES BRANCHES. 13

2.2.1 QU'EST-CE QUE LA PHONETIQUE? 13

2.2.2 LES BRANCHES DE LA PHONETIQUE 16

2.3 LA NOTION DE DIFFICULTES PHONETIQUES ET LEURS DIMENSIONS VARIEES 18
2.3.1 LES SONS DE LA PAROLE 19
2.3.2 LA SYLLABATION 20
2.3.3 TYPES DE SYLLABES 21
2.3.4 QUELQUE DIFFICULTES GENERALES DANSL'APPRENTISSAGE D'UNE NOUVELLE LANGUE 22
2.4 LE SYSTEME PHONETIQUE DU FRANÇAIS 26
2.4.1 SYSTÈME CONSONANTIQUE DU FRANÇAIS 26
2.5 SYSTÈME VOCALIQUE DU FRANÇAIS 30
2.6 LA LITTERATURE BURA 31
2.7 LE SYSTEME PHONETIQUEDU BURA 33
2.7.1 LES CONSONNES BURA 33
2.7.2 DISTRIBUTION DES CONSONNES BURA 35
2.7.3 VOYELLES BURA 37
2.7.4 POSITION DES VOYELLES BURA 38
2.7.5 TONALITE DU BURA 39
2.7.6 STRUCTURE SYLLABIQUE DU BURA 39
CHAPITRE TROIS 43
METHODOLOGIE DE L'ETUDE 43
3.1 INTRODUCTION 43
3.2 METHODOLOGIE 43
3.2.1 Approche comparative (ou contrastive) 43
3.2.2 Approche descriptive 43

3.3 LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE NOTRE ETUDE..... 44
3.4 L'ECHANTILLONNAGE 45
3.5 L'INSTRUMENTATION UTILISEE..... 45
3.6 QUESTIONNAIRE 45
3.7 ENTRETIEN-ENREGISTRE 46
3.8 LE PLAN DE L'ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES 46
CHAPITRE QUATRE 48
PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES ET DISCUSSION..... 48
4.1 COMPARAISON DES DEUX SYSTÈMES PHONETIQUES DU FRANÇAIS ET DU BURA..... 48
4.1.1 COMPARAISON DES SYSTÈMES CONSONANTIQUES DU . FRANÇAIS ET BURA 48
4.1.2 COMPARAISON DES SYSTÈMES VOCALIQUES DU FRANÇAIS ET DU BURA 50
4.2 COMPARAISON DES STRUCTURES SYLLABIQUES DES . LANGUES FRANCAISE ET BURA 51
4.3 PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES 52
4.3.1 QUELQUES DETAILS PERSONNELS DES SONDES 55
4.4 DES DIFFICULTES POSSIBLES DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ L'APPRENANT BURA 59
4.4.1 DES INTERFERENCESPOSSIBLESDE LA LANGUE BURA EN FRANCAIS 59
4.5 LE CADRE CUMULATIF 61
4.5.1 ENTRETIEN ENREGISTRÉ..... 62
4.6 CONSTATATIONS ET DISCUSSIONS 66

CHAPITRE CINQ 68
SOMMAIRE, CONCLUSION ET MESURES CORRECTIVES A ADOPTER 68
5.1 SOMMAIRE 68
5.2 CONCLUSION 68
5.3 MESURES DE CORRECTIONS A ADOPTER 69
BIBLIOGRAPHIE 70
ANNEXES 74

INTRODUCTION GENERALE

L'emplacement géograhique particulier du Nigéria dans la sous-région ouest africaine fait que le français y demeure un grand outil d'intégration. Au nord, le Nigéria partage ses frontières avec la République du Niger ; à l'ouest avec la République du Bénin ; tandis qu'à l'est, la République Fédérale du Nigéria a comme pays frontaliers le Cameroun et le Tchad. Tous ces pays sont des anciennes colonies de la France qui ont comme langue officielle le français.

Le français demeure important pour des raisons aussi culturelles que diplomatiques, commerciales, intellectuelles et même familiales. Par ailleurs, l'une des conventions qui régissent le traité de la CEDEAO est la libre circulation des personnes et des biens des citoyens des pays membres. En d'autres mots, le dit traité pourvoit aux citoyens des pays membres l'opportunité de se déplacer librement dans les quinze pays qui forment la CEDEAO comme le dit Gundu:

> La langue française est nécessaire et importante pour resserrer les liens d'amitié et de coopération avec ses voisins francophones afin d'établir avec eux des relations bilatérales ou multilatérales durables, de favoriser une communication effective et adéquate entre ses habitants et ceux des pays limitrophes. (137)

Cependant, malgré le fait que le Nigéria soit entouré de pays francophones, on constate que le français n'a pas encore reçu l'attention et la propagation nécessaire auprès des différents gouvernements nigérians. La France projette sa culture partout au Nigéria grâce à ses appareils idéologiques et linguistiques, comme l'Association des Professeurs de Français (NAFT) et le Village Français du Nigéria, situé à Badagry dans l'état de Lagos. Tous ces organes visent le même objectif, à savoir la diffusion et la promotion de la langue et de la

culture française avec le soutien moral et matériel du gouvernement français bien qu'en temps récents, de tels soutien ont été réduits.

Le Nigéria est un pays qui dispose de plusieurs langues dont le haoussa, l'igbo et le yoruba constituent les langues majoritaires tandis que la langue bura fait partie des langues dites minoritaires. Toutes ces langues ont leurs particularités, leurs génies, leurs structures qui leur sont propres ; et cela expliquerait en quelque sorte des difficultés d'apprentissage le moment où on essaie d'acquérir un code autre que le sien. Voici le scenario qui se présente t dès qu'on se met à acquérir le français au Nigéria où, il occupe la position de deuxième langue étrangère après l'anglais. Il faut se rendre compte que l'anglais a sa part aussi à ajouter à ces difficultés. Rappelons et précisons que la vocation première de la langue est la communication interpersonnelle parmi les membres d'une communauté d'où sa nature sociale. En quoi consiste alors la notion de langue ?

0.1 La Notion de Langue

La langue est une notion qui se prête à plusieurs définitions et interprétations selon les points de vue des linguistes. Cependant, quel que soit la différence d'opinion, ils finissent par se mettre d'accord sur le rôle fondamental que joue la langue.

D'après Jean Dubois et al : « la langue est un système de signes vocaux (on transcrit graphiquement) utilisé par les individus pour communiquer entre eux » (372). Pour Jaakko Ahokas et al : « la langue est un système d'expression du mental et de communication commune à un groupe social (communauté linguistique) » (362). Une définition plutôt détaillée de la langue par Martinet précise que c'est un système de signes doublement articulés:

> Une langue est un instrument de communication humaine qui s'analyse différemment, dans chaque communauté en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les

> monèmes, cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives dans chaque langue dont la nature et les rapports mutuels différent eux aussi d'une langue à une autre. (20)

Martinet, dans la définition ci-dessus, montre la nature constitutive de la langue et la différence de génie des langues et que chaque langue dispose de certaines unités minimales porteuses de sens qui sont à la base de la communication linguistique, unités qu'il nomme les monèmes. Ces unités ne sont non seulement significatives mais également disposent de forme sonore manifestée en d'autres unités particulières selon les langues.

D'après Saussure, "une langue est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus." (25)Saussure fait comprendre qu'une langue, étant un produit social de la grande faculté du langage permet aux individus d'exercer cette faculté pendant la communication. Etant donc sociale, la langue n'appartient à aucun individu; elle existe sous forme d'une collectivité suite à son adoption pour usage par une communauté quelconque. Il s'ensuit alors qu'elle est guidée par un ensemble de règles. Précisons qu'il existe deux canaux pour apprendre une langue – l'oral et l'écrit (25).

Selon Illah, "l'homme partage ses expériences avec ses semblables grâce à cette fonction essentielle de la langue qui se manifeste au niveau de la parole et au niveau de l'écriture ; la parole l'emporte pourtant sur l'écriture." (xii).

La communication linguistique se fait à l'oral aussi bien qu'a l'écrit comme précisé ci-dessus ; et l'oral l'emporte sur l'écrit du fait que le premier précède le dernier. Mais, plus important, il se peut que le dernier ne se réalisera jamais, dans la société analphabète, par exemple.

Lorsqu'on se met à acquérir oralement une langue, on est appelé à pouvoir réaliser les éléments de base distinctifs de nature appelés les phonèmes. Bien entendu, l'étude de la

langue se fait de plusieurs angles compte tenu de la pluralité des composants linguistiques : la phonétique/phonologie ; la syntaxe, la morphologie, la lexicologie, la sémantique, et autres. Le sujet dont il est question dans ce travail est la phonétique, plus précisément des difficultés phonétiques du français chez le francisant bura. Mais qui sont les bura? La partie qui suit présente le people bura.

0.2 Le Peuple Bura

Partout dans le monde, les hommes s'identifient par des communautés linguistiques auxquelles ils appartiennent. C'est la raison pour laquelle la langue est devenue une marque d'identification. Ainsi, avons-nous les Français, les Italiens, les Chinois, les Yorubas, les Bantus entre tant d'autres. Parmi les cinq continents du monde, l'Afrique se trouve dans une situation linguistique très particulière juste comme tous les continents compte tenu de sa vaste pluralité linguistique. Le continent africain est une agglomération de milliers de langues. Tous les états africains ont plusieurs ethnies. Au Nigéria, cette disposition linguistique est particulièrement remarquable. On compte au moins 550 langues distinctes (Olubunmi 51-58), dont 3 groupes ethniques de statut majoritaire, et d'autres purement minoritaires de statut. Le bura, la langue à examiner dans la présente étude, appartient à la dernière catégorisation.

En effet, le bura est une langue qui appartient à la subdivision des langues dites tchadiques. Les langues tchadiques font partie des langues afro-asiatiques. La langue bura dispose de deux dialectes – le Mparbur et le Bura. La langue bura est de la grande famille du groupe Biu-Mandara du nord du Nigéria qui inclut : tera, kilba, bachama, chibok, margi, hona, gude et higi.En ce qui concerne la population du peuple bura, le Projet Joshua (http://joshuaproject.net) du Centre pour la Mission Mondiale des Etats Unis, l'a estimée à 438,000 (http://joshuaproject.net). Selon Abdullahi, « Le peuple bura se situe dans la partie Sud de l'Etat de Borno au Nigéria »(2). La langue bura est parlée à Hawul, Biu, Shani,

Kwaya-Kusar, Bayo et Askira Uba, tous Départements administratifs dans les Etats de Yobe, Gombe et Adamawa de la République Fédérale du Nigéria.

Selon Zoaka, le peuple bura ferait aussi partie des habitants de Garkida. Il affirme que :

> Garkida is a boarder town between Borno and Adamawa States with potentials to tap into both sides. It could be harnessed into an over right supply point to merchants passing from Mubi on the fringes of the Republic of Cameroon to such far places such as Gombe, Bauchi, Kano and Jos, vice-versa, for the purpose of replenishing their stock or to purchase agricultural produce. If properly developed, this locational advantage may present some attraction for non-indigenous entrepreneurs to migrate and settle in Garkida. Beneficial spin-offs could include a boost to the population and the deepening of commercial activities at the local level (21).

D'après une étude menée par Zoaka sur le peuple bura, il serait ressorti que le terme bura se rapporte non seulement à la tribu mais aussi à la terre et à la langue. En effet, selon lui :

> The word bura refers to the language, the people and the land. According to oral tradition, the bura people claim descent from Yemen in the Middle East. After migration from North Africa, then to Chad area around 500 A.D. and in various stages of migration, the bura people finally settled on the Biu Plateau which is its present location. They are sparsely settled and do not have a central government but are organized into clans(24).

Classification Génétique du Bura (Pabir)

Selon Comorie, "le burafait partie des langues du groupe bura, de la branche Biu-Mandara qui (elle) est classée parmis les langues dites Tchadiques, qui est une sous-famille des langues Afro-Asiatique" (69). Cela est exposé par le schéma (Schéma 1) qui suit.

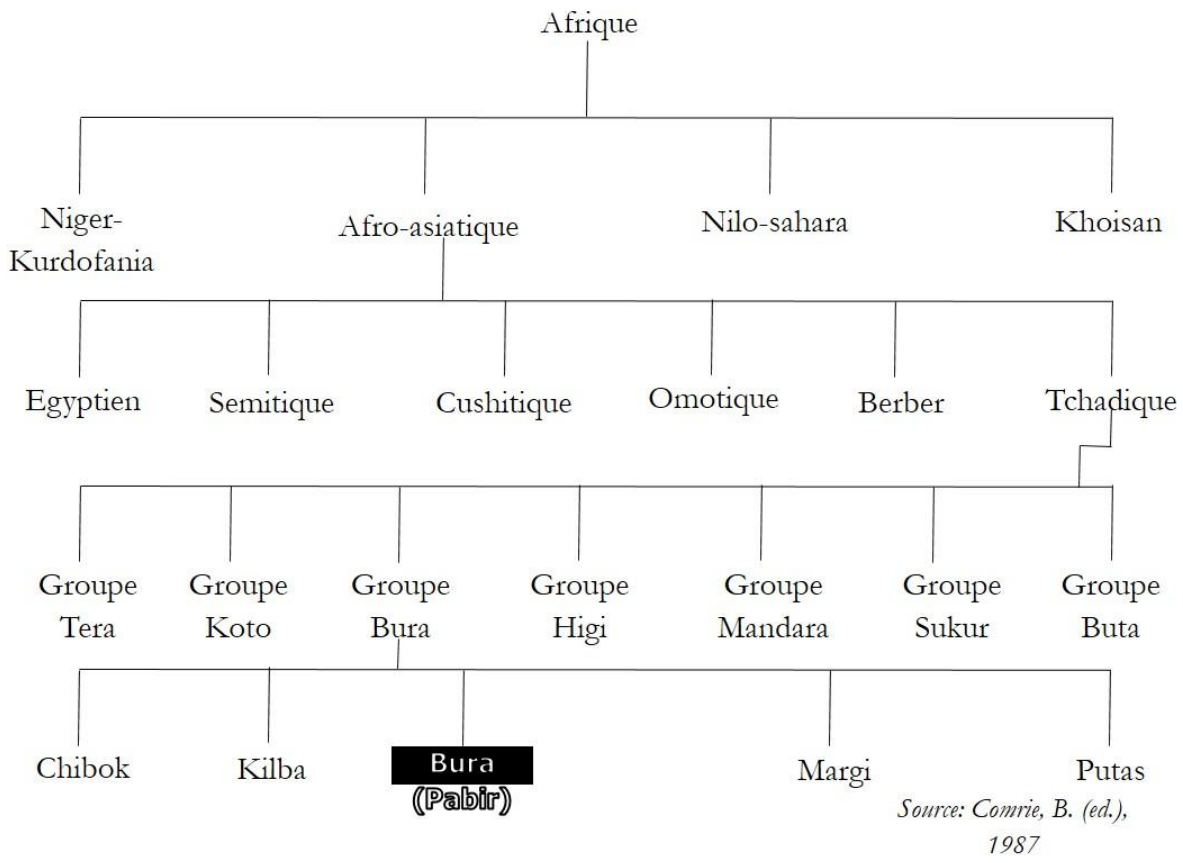
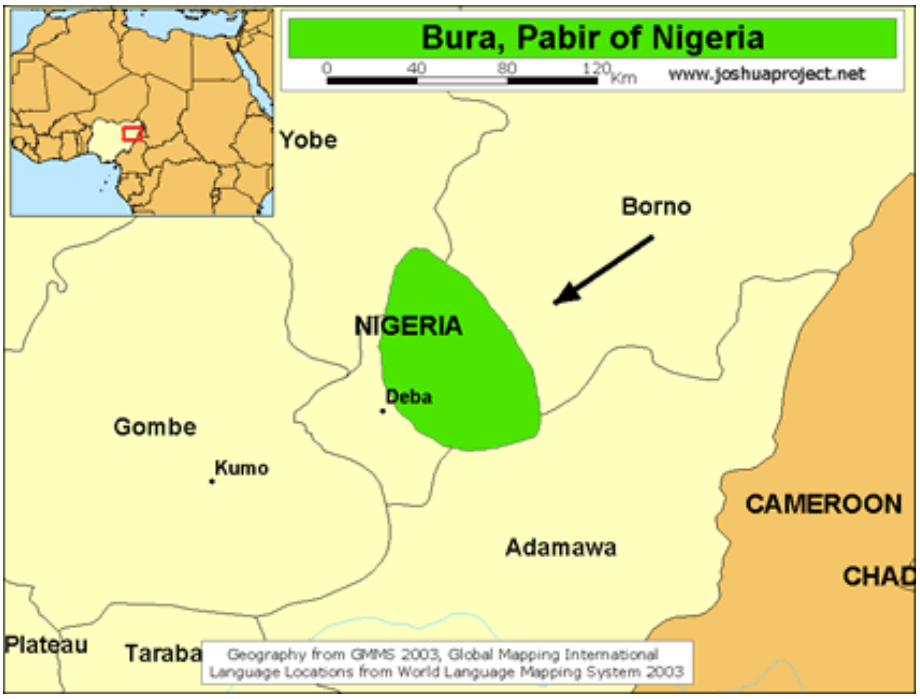


Schéma 1: Classification Génétique de la Langue Bura



Source: Joshua Project/Global Mapping International

Carte du Peuple Bura/Pabir du Nigeria

Russell et Shalangwa affirment que le bura est une langue Tchadique qui appartient à la branche 'A' du Biu-Mandara et est étroitement apparenté au "Marghi".

La langue bura a trente-huit sons (Phonèmes)repartis en vingt-sept consonnes, sept voyelles de base et quatre voyelles nasales. Il (bura) est une langue à tons qui est constituée de trois tons de base (1).

Pour faciliter la réalisation de ce travail de recherche nous l'avons divisé en cinq chapitres. Dans le chapitre un, nous préciserons le problème de la recherche, l'objectif du travail, la justification de la recherche, la portée et la limite.

Dans le deuxième chapitre, il sera question de la revue des études déjà faites sur le sujet, c'est-à-dire des travaux qui auraient été déjà traités de nos préoccupations présentes et d'autres travaux qui pourraient apporter des éléments et matériaux nécessaires à notre recherche pour voir en quoi consistera la nouveauté de notre travail.

Le chapitre trois montrera la méthodologie utilisée pour effectuer ce travail de recherche. Aussi, avant de choisir l'approche que nous utiliserons pour mener à bien notre

travail, nous examinerons quelques approches linguistiques. Le chapitre quatre traitera de l'analyse des données et les résultats de notre étude. Le chapitre cinq fera la synthèse de notre étude car il sera le lieu où la récapitulation de notre étude de recherche, les solutions aux problèmes identifiés et autres recommandations seront exposées.

CHAPITRE UN

ENONCIATION DU PROBLEME

Dans ce chapitre, nous allons essayer de préciser le problème de la recherche et énoncer la raison qui nous a poussée à aborder ce sujet. Nous préciserons aussi l'objectif de notre travail, la justification du travail, la portée et limite aussi bien que la limitation de travail.

1.1 PROBLEME DE LA RECHERCHE

Chaque langue a ses particularités du point de vue structure et autres formes de comportement. Par conséquent, une tentative d'apprendre une langue, qui est étrangère à celui qui veut l'apprendre, provoquerait toujours des problèmes, des difficultés. La langue française n'en est pas exclue. Si on se met à apprendre une langue hors de la sienne, on risque d'avoir des ennuis au niveau de la réalisation des éléments de base de la langue à apprendre, éléments qui sont responsables de la communication linguistique effective. Ces ennuis proviennent de l'influence de la première langue ou de la langue déjà acquise sur la nouvelle langue qu'on essaie d'acquérir. Nous savons que la chose la plus naturelle dans la vie d'un apprenant d'une langue est de commettre des fautes. Un apprenant peut être influencé par sa langue maternelle, par la langue déjà acquise ou par d'autres facteurs entre autres. Il sera influencé aussi par sa disposition ou indisposition, ses difficultés physiologiques où/et même son intérêt. Comme nous l'avons déjà précisé, la bonne articulation des sons de la langue à apprendre en état isolé et dans tous les contextes d'énoncés aussi bien que la maitrise d'autres comportements articulatoires tels que les rapports syntagmatique entre ces éléments de base constituent les démarches fondamentales vers l'acquisition d'une langue.

Nous allons dans ce travail essayer de faire ressortir quelques problèmes phonétiques que risquent de confronter des locuteurs bura qui essayeront d'acquérir oralement le français. Un locuteur bura qui apprend le français oral fera face à certaines difficultés phonétiques car

ces deux langues – le français et le bura – ne disposent pas de même système phonétique. L'absence de certains phonèmes du français en bura et aussi l'absence de certains phonèmes de bura en français cause tant de problèmes phonétiques. L'influence de l'anglais, la première langue étrangère acquise rendrait l'apprentissage du français plus compliqué surtout là où certains sons en anglais qui se ressemblent apparemment à certains sons en français mais différents au sens articulatoire mais proches aux sons similaires en bura, seraient réalisés autrement en français – la tendance à offusquer les fricatives en français. Cela est donc notre souci premier dans ce travail, d'identifier de telles difficultés et d'y proposer des mesures remédiables.

1.2 OBJECTIF DU TRAVAIL

Un travail de recherche doit avoir des objectifs spécifiques à atteindre. Notre travail cherche à faire ressortir quelques problèmes phonétiques dans l'acquisition orale du français par un locuteur bura. Ce travail sert aussi à repérer ces difficultés et à proposer des mesures de correction pour que des apprenants futurs de cette région soient déjà sensibilisés à ces ennuis. Nous tentons de relever les problèmes phonétiques qui peuvent se présenter au francisant bura et de proposer les mesures correctives à ces difficultés. Ce travail vise alors les fins didactiques et pédagogiques de la langue française au pays bura. Il contribuera aussi à la documentation linguistique de cette langue minoritaire et à sa vulgarisation effective répondant alors à l'appel et au souci de faire épanouir sa propre langue.

1.3 JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

Ayant déjà précisé le problème de recherche et aussi l'objectif, il sera encore bien de justifier cette recherche. L'essence de cette recherche provient du fait que la position géographique du nord-est du Nigéria fait que cette région soit frontalière aux pays francophones – le Tchad et le Cameroun. L'apprentissage du français devient donc important car le développement politique et économique d'un pays ne s'évalue pas tout seul mais en

collaboration avec ses voisins. La compréhension mutuelle et une entente cordiale sont essentielles pour le développement d'un pays grâce à la langue qui est un élément utile de communication. L'acquisition, surtout orale du français, par un locuteur bura lui permettrait d'être mobile et de participer avec aise au processus de développement socio-économique de sa région déjà évoquée par sa position géographique. Ce travail servira alors d'inspiration et de motivation aux futures francisants bura.

1.4 PORTEE ET LIMITE

Ce travail est destiné au public bura qui aurait un goût poussé pour apprendre le français. Nous ne pouvons pas traiter tous les problèmes linguistiques des locuteurs bura. Notre travail se limitera donc à des problèmes purement phonétiques de nature confrontés par des locuteurs bura qui apprennent le français espérant qu'un jour, quelqu'un d'autre va nous amener plus loin.

1.5 LIMITATION DU TRAVAIL

Toute étude sérieuse et surtout un travail de recherche aussi parfaite qu'elle paraisse comprend beaucoup de limitations. Les limitations dépendent de la nature de la recherche, le sujet de la recherche et des fois, les limitations peuvent apparaitre grâce aux problèmes socio-économiques du chercheur.

Notre travail est une comparaison entre deux langues de natures très différentes et vise à étudier les difficultés phonétiques que rencontreraient les francisants bura. La première limitation est la présence des locuteurs bura au milieu immédiat de la recherche. Il y en a peu. Cela risque de réduire le volume d'entretien avec eux et par conséquent le volume d'interview, d'application de questionnaires, etc.

En plus, nous avons une grande difficulté de documentation. En effet, la langue bura est une langue très minoritaire et peu documentée par rapport aux autres langues comme le Kilba, le Marghi et l'Haoussa qui se trouvent dans cette même région. Ainsi, il y a peu de gens qui

ont effectué des recherches dans ce domaine. Ceci nous restreint beaucoup parce que nous devons travailler avec peu de documents.

CHAPITRE DEUX

ETAT DU SUJET

2.1 INTRODUCTION

Pour effectuer un travail de recherche, la revue des études déjà faites sur le sujet est très importante. Ce présent travail de recherche n'en fait pas exception. Selon Henrichsen et al:

> Une revue littéraire est une étude formelle des publications des spécialistes qui sont pertinentes à notre question. Elle permet de dénicher exactement ce que d'autres ont appris en ce qui concerne notre question. Cette procédure aide aussi à formuler et se focaliser sur notre question, et nous met tout près de notre hypothèse et sujet en question (12).

Différemment, Henrichsen et al soutiennent que la revue littéraire d'une étude de recherche est une révision générale des publications et autres recherches qui ont des liens directs ou indirects à notre étude. Par conséquent, puisque notre présente étude a pour élément principal la phonétique articulatoire, qui décrit les sons en fonction des mouvements des organes de la parole qui les produisent, sa revue de la littérature (théorique) focalisera donc sur cinq parties: la phonétique et ses branches, la notion de difficultés phonétiques et leur dimensions variées, le système phonétique de la langue française, la littérature bura et l'inventaire de la phonétique bura.

2.2 LA PHONETIQUE ET SES BRANCHES.

2.2.1 QU'EST-CE QUE LA PHONETIQUE?

Le dictionnaire,*"36 Dictionnaires et Recueils"*, définit la phonétique comme l'étude des sons d'une langue; représentations conventionnelles de la prononciation des mots. Alors que dans *les Dictionnaires de français Larousse*, la phonétique est: Étude scientifique des

éléments phoniques du langage et des processus de la communication parlée; Représentation par des signes conventionnels de la prononciation des mots d'une langue. Cependant, les linguistes, selon leurs points de vues, donnent différentes définitions au terme phonétique.

Selon Chiss, J. L. et Coste,

> Alors que la phonétique a pour objet l'étude scientifique des sons du langage dans leur émission, leur réception, leurs caractères physiques, la phonologie est une science qui étudie les sons, non pas en eux-mêmes, mais du point de vue de leur fonction distinctive dans le système de la langue : cette distinction repose sur la différence entre le son et le phonème, le premier appartenant au domaine de la substance, le second à celui de la forme. Ce qui revient clairement à dire que la parole est la manifestation physique du système, alors que la langue est la condition pour que cette parole fonctionne comme moyen de communication. (9)

La phonétique, comme nous le savons, est l'étude (scientifique) des sons du langage humain tels qu'ils sont. Elle exclut les autres sons produits par les êtres humains, même s'ils servent parfois à communiquer (les toux, les râlements de gorge). Elle exclut aussi les sons non-humains (Lessard 13).

D'après Cheddad:

> La phonétique se définit par rapport aux procédés qu'elle met en application pour son enseignement / apprentissage. Elle a pour objet le comment obtenir une prononciation acceptable. Elle s'intéresse à la boucle audio phonatoire, comment le son est perçu puis articulé grâce aux différents organes phonatoires pour produire une parole compréhensible, intelligible et porteuse de sens. Elle se

> penche aussi sur le pourquoi de ses complications lors de l'émission. Elle est non seulement omniprésente et multifonctionnelle mais aussi un enjeu majeur à la fois scolaire et social (145-146).

Selon Christian dans une situation générale de communication, l'un des aspects les plus marquants est sûrement les sons qu'une personne produit ou perçoit. L'étude des sons utilisés dans le langage humain s'appelle la phonétique. En conséquence, les analystes du langage ont développé une méthode de classification servant à classifier mais également à décrire et expliquer la production de sons des langues naturelles. Du point de vue de Meynadier (97), la phonétique est la science de la face matérielle et concrète des sons du langage. Science qui s'intéresse à la manière dont les sons du langage sont produits.La parole: moyen de communication le plus efficace. Elle libère les mains, les yeux et le corps.

La phonétique est la science qui étudie les sons du langage.Elle s'occupe de l'expression linguistique qu'elle considère comme une structure (ou forme). Elle laisse de côté les réalisations possibles mais non sonores tels que le langage des signes, le langage écrit, les signaux des marins etc. puisque d'une part, nous considérons que ces autres manifestations sont secondaires par rapport à la parole articulée dont elles ne sont, le plus souvent, que des répliques, et d'autre part, elles posent beaucoup moins de problèmes extralinguistiques que les sons du langage. Antoine (438), citant Abbé Rousselot, le fondateur de la phonétique décrit la tâche essentielle du phonéticien de la façon suivante: "Savoir écouter et comparer, c'est tout l'art du phonetician,"

Conformément au point de vue de Groussier et Rivière la phonétique est l'étude des sons effectivement produits par des locuteurs individuels et des structures résultant de leurs combinaisons dans la chaîne parlée (39). Selon Billières, la phonétique et la phonologie sont deux domaines de la Linguistique qui s'intéressant à l'aspect sonore du langage. Ces deux

disciplines se complètent. Le phonéticien identifie et décrit expérimentalement les caractéristiques des sons de parole au moyen de divers appareils. Le phonologue construit un modèle permettant de comprendre le fonctionnement des sons dans la langue (Billières 43).

En somme, nous retenons que la phonétique est l'étude scientifique des sons, ou éléments phoniques d'une langue et le processus de la communication parlée. En d'autres mots, nous entendons par phonétique, l'ensemble des sons d'une langue, leur articulation et perception. Cela nous mène alors aux branches de la phonétique.

2.2.2 LES BRANCHES DE LA PHONETIQUE

Plus précisément la phonétique peut être subdivisée en trois branches liées à l'étude de la « substance » : la phonétique acoustique (analyse physique des sons), la phonétique auditive (étude des réactions de l'oreille humaine aux stimuli acoustiques), la phonétique articulatoire (étude de l'appareil vocal humain lors de la production des sons) et une branche liée à la « forme », la phonologie (Meynadier 95).

Selon Lessard :

> La phonétique se divise en trois domaines:
>
> La phonétique articulatoire s'occupe de l'activité des cordes vocales, de la bouche, etc. qui rendent possible la parole. Par exemple, nous savons que pour faire un [p] en français, il faut mettre les deux lèvres ensemble, sortir un peu d'air des poumons, et ensuite ouvrir les lèvres.
>
> La phonétique acoustique examine les caractéristiques sonores des sons du langage. Par exemple, nous savons que le son produit par la consonne [s] en français a une fréquence plus élevée que le son produit par une consonne comme [ʃ]. Comparez sou et chou.

> La phonétique auditive examine les phénomènes de perception des sons du langage par les êtres humains. Par exemple, qu'est-ce qui nous permet de saisir une syllabe accentuée? Est-ce la durée, la force, la fréquence ou une combinaison des trois? (13).

Cheddad (145-146) soutient que la phonétique a des sous-domaines comme : la phonétique historique, la phonétique physiologique, la phonétique articulatoire, la phonétique corrective, la phonétique auditive, la phonétique acoustique, la phonétique comparée, la phonétique évolutive. C'est une discipline très vaste. Elle est en étroite collaboration avec d'autres études comme l'orthophonie, la reconnaissance automatique de la parole, la phoniatrie grâce à la vocalization.

Selon Meynadier, les branches de la phonétique sont les suivantes:

- Phonétique articulatoire (production et articulation des sons; organe de la parole);
- Phonétique acoustique (transmission des sons, fréquence, durée et intensité);
- Phonétique perceptive (réception, la perception des sons; oreilles);
- Phonétique comparative (différentes langues);
- Phonétique didactique (apprentissage d'une langue étrangère);
- Phonétique historique (évolution des sons d'une langue au cours du temps);
- Phonétique clinique (pathologie vs. norme); Etc (133).

Christian défend que, selon le point de vue adopté, la phonétique se divise en trois sous branches (ces branches correspondent aux principaux éléments constitutifs du schéma de la communication de Jakobson, soit l'émetteur, le message et le récepteur):

a) Phonétique articulatoire: la plus ancienne des trois branches de la phonétique, elle étudie la manière dont les sons du langage humain sont produits. La description des articulations se fait à l'aide de trois variables : l'activité du

larynx (voisement ou sonorisation), l'endroit où se situe le resserrement maximum de la bouche (point d'articulation), et la façon dont s'effectue l'écoulement de l'air à travers le chenal phonatoire (mode d'articulation).

b) Phonétique acoustique: étudie la transmission des sons dans l'air selon ses caractéristiques physiques (fréquence, intensité, durée, etc.)

c) Phonétique auditive: étudie les processus d'audition du langage, la façon dont l'humain perçoit et reconnaît les sons.

Les trois domaines essentiels de la phonétique, science (interdisciplinaire) des sons du langage concernent: - l'acoustique, étude physique des sons ; - la physiologie, étude des mécanismes audio-phonatoires; - la perception, étude de la réception et de l'intégration du message.

En somme, il existe au moins trois types de phonétique : articulatoire, acoustique et auditive. Mais celle qui nous intéresse dans ce travail est la phonétique articulatoire qui démontre les jeux différents mis en œuvre par les organes articulatoires (organes de parole) responsables de la production des sons lesquels sont à la base de la communication linguistique effective. L'articulation des éléments de base de la langue à acquérir oralement ne sera certes pas le seul élément à focaliser. Mais d'autres comportements, tels que la capacité de distribution dans tous les contextes des mots et énoncés, aussi bien que la disposition des rapports syntagmatiques entre les éléments de base, seront d'intérêt également.

2.3 LA NOTION DE DIFFICULTES PHONETIQUES ET LEURS DIMENSIONS VARIEES

Conscient du fait que notre présent travail de recherche se limite à la phonétique articulatoire et avant d'identifier les possibles difficultés de phonétique articulatoire (ou de prononciation) auxquelles pourraient faire face un apprenant de langue étrangère, nous avons

trouvé opportun de faire connaître les sons de la parole en présentant les organes responsables de la parole.

2.3.1 LES SONS DE LA PAROLE

Dans cette partie du travail, nous nous attèlerons à présenter quelques notions fondamentales de la production des sons du langage et leur classification.

2.3.1.1 CLASSIFICATION DES SONS DE LA PAROLE

On distingue deux grandes catégories de sons :

1) les voyelles: Son langagier dont l'articulation est caractérisée par le libre écoulement de l'air expiré à travers le conduit vocal.
2) les consonnes: Son langagier impliquant une fermeture partielle ou totale du canal buccal (du passage d'air par la bouche). Les consonnes s'opposent aux voyelles par le fait que les voyelles sont relativement plus ouvertes que les consonnes (Christian 36).

Selon Gabriel (http://www.claudegabriel.be), en linguistique, un phonème est la plus petite unité distinctive (c'est-à-dire permettant de distinguer des mots les uns des autres) que l'on puisse isoler dans la chaîne parlée. La phonétique traditionnelle classe les phonèmes en voyelles, consonnes et semi-voyelles (ou semi-consonnes). La distinction entre voyelles et consonnes s'effectue de la manière suivante:

- Si le passage de l'air se fait librement à partir de la glotte, on a affaire à une voyelle ;
- Si le passage de l'air à partir de la glotte est obstrué, complètement ou partiellement, en un ou plusieurs endroits, on a affaire à une consonne. (http://www.claudegabriel.be).

Les semi-voyelles présentent la même articulation que les voyelles, mais se comportent dans la syllabe comme les consonnes : plus précisément, les consonnes et les

semi-voyelles ne peuvent constituer à elles seules une syllabe, les voyelles si : par exemple, le mot abbaye [a / be / i] comporte des voyelles alors que le mot abeille [a / bɛj] comporte ausi une semi-voyelle notée [j].

Du point de vue d'Antoine, en ce qui concerne les sons de la parole, on peut les diviser en deux catégories : voyelles (périodiques) et consonnes.

- **Les voyelles** sont parfois définies comme les sons produits lorsque l'air sort librement par la bouche. Même si cette définition ne tient pas compte des voyelles nasales, elle illustre assez bien ce qui se passe : le son est produit uniquement par la mise en vibration des cordes vocales sous l'effet de la pression de l'air. C'est la position des articulateurs qui va modifier la forme du conduit vocal et provoquer les résonances qui influeront sur le timbre du son. C'est le timbre qui va nous permettre d'identifier, à l'écoute, une voyelle comme "a" ou "i".
- **Les consonnes**, même si elles peuvent être combinées avec la vibration des cordes vocales, utilisent d'autres systèmes pour produire la vibration de l'air. Soit l'air est totalement bloqué puis libéré brusquement (consonnes occlusives), soit le rétrécissement en un point du conduit vocal produit des turbulences audibles (consonnes fricatives). (Antoine 439).

 Enfin, quelques mots en ce qui concerne la syllabation.

2.3.2 2.2.2 LA SYLLABATION

Selon Illah, la langue est constituée de petites unités qui se groupent pour former d'autres unités plus grandes(62). Tout ce que nous entendons en écoutant et tout ce que nous produisons en parlant sont des chaînes de sons, qui sont complexes mais analysables en unités très petites. *« Les consonnes se réunissent avec les voyelles pour former des 'syllabes', les syllables forment ensemble des groupes, des phrases et des périodes.»* (Malmberg 64, comme cité par Illah, 162). Illah conclut en précisant que ''la syllabe est donc vue fondamentalement

comme une fusion, un groupement consonne-voyelle/voyelle-consonne (bien qu'une voyelle seule puisse constituer une syllabe)'' (162).

Conformément à Beaudoin, la syllabe est une composante importante de la phonologie. Selon Gezundhait, les syllabes sont des phonèmes ou combinaison de phonèmes dont le noyau est une *voyelle prononcée* parfois entourée d'une ou plusieurs consonnes.

Ex.

/o/ (eau) = V

/ri/ (riz) = CV

/riv/ (rive) = CVC

/vitr/ (vitre) =CVCC

Elle précise en outre que la délimitation des syllabes à l'intérieur d'un mot se fait :

- après la première voyelle dans les cas où on a une consonne prononcée entre deux voyelles :/va'liz/(valise)
- entre les deux consonnes si on a deux consonnes prononcées entre deux voyelles : /kap'tif/(captif)
- après la première voyelle lorsqu'on a affaire a deux consonnes prononcées entre deux voyelles et que la seconde consonne est /r/ ou /l/ :/a'bri/ (abri),/ka'plin/(capeline). (http://cblle.tufs.ac.jp)

2.3.3 Types de syllabes

Selon Illah, une syllabe est dite ouverte lorsqu'elle est terminée par une voyelle (prononcée). Ce type de syllabe se trouve dans les mots comme 'si'[si], 'perdu' [pɛR-dy], 'tableau' [tablo], 'arriver' [aRive]. Dans le mot éléphant [elefã], les trois syllabes sont ouvertes. La dénomination (syllabe ouverte) s'explique par une réflexion articulatoire en l'occurrence, le passage de l'air est ouverte ou libre comme il est caractéristique de la réalisation des voyelles (166). Par ce même biais, la syllabe ouverte est appelée également

syllabe libre. Ce type de syllabe jouit de l'universalité puisqu'il existe dans pratiquement toutes les langues naturelles. En français, c'est le cas le plus fréquent: « *plus de 80% de syllabes sont ouvertes* ». (166).

La syllabe fermée est celle qui est terminée par une consonne prononcée. Des exemples de ce type de syllabe incluent les mots comme 'net' [nɛt], 'robe' [R□ b], 'secteur' [sɛktœR] où les deux syllabes sont toutes fermées. La dénomination de cette syllabe s'explique par le phénomène articulatoire consonantique qui exige une fermeture plus ou moins du passage de l'air pulmonaire. Cette syllabe s'appelle ainsi fermée. Nous tenons à préciser que, par rapport à la syllabe ouverte, certaines langues naturelles ne disposent pas de syllabe fermée. Prévoyons par conséquent les implications phonétiques voire pédagogiques d'une telle absence chez les locuteurs de tells langues qui apprennent le français (166).

2.3.4 QUELQUE DIFFICULTES GENERALES DANS

2.3.5 L'APPRENTISSAGE D'UNE NOUVELLE LANGUE

Quand on apprend une langue, il y a plusieurs éléments importants : le vocabulaire, la grammaire, la prononciation, la culture...etc. Mais en cours d'initiation, on commence en général par apprendre l'alphabet et la prononciation de la langue cible. En général, la prononciation (phonétique) est un point de départ dans l'apprentissage d'une langue. En particulier, celle de la langue française est essentielle, par la structure de la prononciation propre et spécifique

D'après Blanc, les difficultés varient fortement en fonction notamment de l'âge de l'apprenante et de l'écart entre la langue source et la langue cible. Dans ce qui suit, nous traiterons des difficultés des apprenant-e-s adolescents ou adultes. Cependant, Blanc identifierait sept difficultés que pourraient rencontrées tout apprenant d'une langue étrangère: la perception auditive, la production, niveau cognitive, la présentation identitaire de

l'apprenante, psychologique de l'apprenante, niveau pragmatique et De nombreux mécanismes psycholinguistiques (28).

Pour lui, la perception auditive, l'apprenante doit parfois repérer, comme je l'ai mentionné ci-dessus, des unités inexistantes dans sa langue ou distinguer deux unités différentes là où il n'y en a qu'une dans sa langue, ou encore reconnaître des unités existant dans sa langue dans des contextes inhabituels. Il doit ainsi modifier son cible phonologique. En plus, il doit observer des éléments suprasegmentaux (intonation, rythme) dont la forme peut être pour lui inhabituelle ou non significative ou encore chargée émotionnellement. Il doit également modifier ses habitudes d'écouter et être attentif à des parties de mot ou de syntaxe porteuses d'information qui ne sont pas dans sa langue maternelle. En français, par exemple, la finale d'un mot comprend souvent une information qui ne se manifeste que par la seule présence ou absence de phonème: genre, nombre, mode: («petit»-«petite», «finit»-«finissent», «viens»-«vienne») (32).

Dans le domaine de la production, elle soutient que l'apprenante doit se familiariser avec des mouvements musculaires dont il n'a pas l'habitude. En français, la série des voyelles antérieures labialisées [y], [o] et [œ], («sur», «ceux», «sœur») pose un problème à un grand nombre de non-francophones. La combinaison des lèvres arrondies et de la langue en avant est très difficile à réaliser pour eux. Faire vibrer les cordes vocales indépendamment du contexte phonétique, c'est-à-dire acquérir l'opposition des consonnes sourdes-sonores [p]-[b], [t]-[d],[f]-[v], etc. est particulièrement difficile pour les apprenants chinois. La chuintante sonore [z] («jambe») est également très difficile pour beaucoup. L'apprenante doit parfois aussi modifier la tension de l'articulation. Le français a un système de voyelles toniques relativement tendues et certaines consonnes, comme le [b] et [v], s'opposent autant, si ce n'est plus, par la tension que par le lieu ou le mode d'articulation. L'apprenant doit pouvoir prononcer des suites de sons inexistantes dans sa langue.

Certaines langues ne connaissent aucun groupe consonantique. L'apprenant doit aussi moduler son intonation différemment, mettre des accents toniques à une place inhabituelle pour lui-elle et souvent en mettre moins qu'il n'en mettrait dans sa langue maternelle Ces apprentissages sont d' autant plus difficiles que les mécanismes entrainant ces modifications sont inconnus. L'apprenant ne connait en général que très mal le fonctionnement de sa langue à l'oral. Le plus souvent, il n'a pas conscience de mettre des accents toniques, ignore les phonèmes de sa langue et ne sait pas comment il produit tel ou tel son ou telle ou telle intonation. Et surtout, le plus souvent, l'apprenant est phonologiquement sourd, ce qui signifie d'une part qu'il doit reproduire quelque chose qu'il n'entend pas et d'autre part qu'il-elle n'entend pas ce qu'il y a de faux dans ce qu'il dit (Blanc 32).

Selon Olubunmi, le transfert d'une langue à l'autre qui soit volontaire ou involontaire est un changement de la norme d'une langue. Une langue n'a jamais enseigné à travers un simple contenu linguistique. L'enseignement des langues s'opère toujours dans un contexte de contacts entre plusieurs cultures parce que toute langue véhicule avec elle une culture dont elle est à la fois productrice et le produit. En principe, l'apprenant nigérian possède des multiples systèmes linguistiques dont lesquels la connaissance qu'il a de ces systèmes peut être variable. L'interférence de la connaissance antérieure des autres langues pose un grand problème à l'étude du français chez les apprenants nigérians.

De son point de vue, Olubunmi supporte que tout être humain normal acquiert et utilise au moins une langue dite langue maternelle, au cou de son existence, un tel individu est essentiellement monolingue, même s'il introduit de temps à autre des mots ou des expressions étrangères dans sa langue maternelle ; il n'a accès qu'à un seul système sémantique avec sa vision du monde et communiquer de façon intra lingual. Un étudiant nigérian qui commence à apprendre le français a déjà dans son cerveau un système linguistique, celui de la langue maternelle ou de la première langue apprise qui peut être autre que sa langue maternelle. À

travers les caractéristiques du signe linguistique chaque langue se rend être unique de l'autre (51-58).

Selon Swanta, lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, les deux systèmes phonologiques de la langue cible et de la langue source s'interfèrent(32). Un apprenant va avoir la tendance de rapprocher les sons de la langue cible (langue étrangère) du système phonologique de sa langue source (langue maternelle). Par conséquent, un son qui est méconnu par un apprenant, celui-ci aura tendance à avoir une prononciation déviante et à la remplacer par un phonème de sa langue qui aura un son proche. Ainsi, les interférences se produisent lorsqu'un son ou un phonème de la cible est méconnu et du fait it est rapproché su son le plus proche existant dans les systèmes phonologique de la langue source (32).

Selon Léon et Léon, comme cite par Swanta (37), « une faute de prononciation d'un étranger peut avoir deux causes essentielles: soit une transposition d'une habitude propre à son système linguistique, soit une transposition propre à ses habitudes phonétiques (41-43). Il est bien évident que ces deux facteurs s'influencent réciproquement et que les séparer est artificiel. It importe donc, avant de commencer la correction phonétique, d'établir un inventaire comparé des possibilités de distribution, de prévoir les difficultés et d'entraîner l'attention des élèves.»

Nous tenons à dire qu'un francisant bura qui se met à acquérir le français oral fera aussi face à certaines difficultés phonétiques de différentes dimensions car les deux langues – le français et le bura – ne disposent pas de mêmes systèmes phonétiques. C'est-à-dire que certaines phonèmes en français et d'autres caractéristiques phonétiques n'existent pas en bura, et vice-versa. Un apprenant bura s'attend donc à des influences d'une manière et d'une autre de chacune de ces langues, influences appelées interférences phonétiques. A cela s'ajoute également l'influence de l'anglais, qui dispose de certains phonèmes ressemblant physiquement des sons en français mais dont l'articulation est différente et se rapproche de

celle du bura comme les affriquées absentes en français. Rappelons que l'anglais est la première langue étrangère acquise par cet apprenant bura dans son environnement immédiat ou même à l'école avant bien avant sa tentative d'apprendre le français.

Voici donc, le point sur lequel le présent travail se repose. Nous essayerons d'identifier les phonèmes français qui n'existent pas en bura et d'autres comportements phonétiques de ces éléments et comment le dit francisant pourrait les articuler et assimiler effectivement d'une part ; et nous examinerons également l'impact des phonèmes bura qui n'existent pas en français sans oublier le rôle de renforcement d'influence que joue l'anglais dans ce phénomène d'acquisition orale. Il va falloir donc faire l'inventaire du système phonétique français à ce point pour pouvoir apprécier celui du bura plus tard.

2.4 LE SYSTEME PHONETIQUE DU FRANÇAIS

La langue française dispose d'éléments consonantiques, vocaliques et semi-vocaliques dans son système phonétique. La répartition de ces éléments est: 18 consonnes, 16 voyelles et 3 semi-voyelles.

2.4.1 SYSTÈME CONSONANTIQUE DU FRANÇAIS

En français, il y a 18 consonnes. Ce système consonatique, qui a peu évolué, intègre cependant aujourd'hui une nouvelle consonne occlusive nasale, le [ŋ], empruntée à l'anglais mais standardisée dans son système. En se fondant sur l'articulation des consonnes, on peut les répartir selon leur mode et lieu d'articulation.

2.4.1.1 LE MODE D'ARTICULATION

Selon ce critère, on fait une distinction entre les consonnes nasales /m/, /n/, / ɲ/ et les consonnes orales: /b/, /p/, /t/, /d/, /k/, /g/, /f/, /v/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/; les consonnes occlusives /p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, /m/, /n/, / ɲ/ et les consonnes constrictives (fricatives): /f/, /v/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ /, / l/, /R/.

Et puis, on peut diviser les consonnes en bruyantes et sonantes. Les consonnes nasales /m/, /n/, /ɲ/ et les consonnes liquides /l/, /R/ sont respectivement des occlusive sonantes et des fricatives sonantes. Les autres consonnes sont des bruyantes.

2.4.1.2 LE POINT D'ARTICULATION

En se basant sur ce critère, on distingue ainsi les labiales /b/, /m/, /p/, les labiodentales /f/, /v/, les dentales (les apicales) /t/, /d/, /n/, /s/, /z/, l'apico- nasale alvéolaire /l/, les palatales /ɲ/ et les pré- palatales /s/, /ʃ/, /ʒ/, les vélaires /k/, /g/ et l'uvulaire /R/.

2.4.1.3 2.3.1.3 CLASSEMENT DES CONSONNES FRANCAISES

Consonnes	**bi-labiale**	**labio-dentale**	**apico-dentale**	**apico-alvéolaire**	**pré-dorso-alvéolaire**	**pré-dorso-palatale**	**dorso-palatale**	**dorso-vélaire**	**uvulaire**
occlusive soured	p		t					k	
occlusive sonore	b		d					ɡ	
Nasale	m		n				ɲ	ŋ	
fricative sourde		f			s	ʃ			
fricative sonore		v			z	ʒ			ʁ
latérale sonore				l					
Glissante							ɥ , j	w	

NB : Les deux glissantes, /ɥ/ et /j/, se distinguent par un critère utilisé pour les voyelles: l'arrondissement ou la labialité. /ɥ/ est une glissante palatale arrondie, alors que /j/ est une glissante palatale écartée (et /w/ est une glissante vélaire arrondie).

2.4.1.4 SEMI-VOYELLES (SEMI-CONSONNES)

Il y a 3 semi-consonnes ou semi-voyelles: /j, w, ɥ/. Elles correspondent aux trois voyelles les plus fermées.

Par exemple:

[i] → [j] comme dans “pied” [pje]

[y] → [ɥ] comme dans “lui” [li]

[u] → [w] comme dans “Louis” [lwi]

Elles doivent leur nom au fait que l’on considère souvent que ces sons ont une position intermédiaire entre les consonnes et les voyelles. On peut représenter leurs principales caractéristiques dans le tableau suivant.

Antérieure écartée	Antérieure arrondies	Postérieure arrondie
[j]	[ɥ]	[w]
Langue avancée	Langue avancée	Langue reculée
Levres écartées	Levres écartées	Levres avancées

Source: http://coursval.free.fr

2.4.1.5 DISTRIBUTION DES CONSONNES FRANÇAIS

Son	Position initiale	Position mediane	Position finale
p	**p**age [Pɑʒ]	A**pp**eler [ɑp□ l□]	Tape [tɑp]
b	**b**ras [bʀ ɑ]	A**bb**é [ɑb□]	Barbe [b□ʀ b
t	**t**ête, [tɛt]	Tetard [tet□ʀ]	Nette [nɛt]

d	**d**anse [dɑt]	A**dorer [ɑdore]**	Laide [lɛd]
k	Cou [ku]	Ti**ck**et [tike]	Longue [log]
ɡ	Ghetto [gɛto**]**	Aggratte [ɑgʀ ɑt]	Bac [bɑk]
m	**m**ot [mo]	Amener [ɑm□ ne]	Aime [ɛm]
n	Nappe [nɑp]	A**nn**uler [ɑnЧle]	Ane [ɑn]
ɲ	I**gn**ame [□ɑ]	Gaganer [ga□ e]	Ga**gne [gɑ□]**
F	**F**ace [fɑce]	A**ff**aire [ɑfɛʀ]	Gra**ph**e [gʀ f]
v	**v**ert [vɛʀ]	**Avis [ɑvis]**	**Vive [viv]**
s	**s**ac [sɑk]	A**ss**ez [ɑsɛ]	
z	**z**èbre [zɛbʀ]	Raser [ʀ ɑʒ e]	Rose [ʀ □z]
ʃ	**ch**at [ʃ ɑ]	**Acheter [ɑʃ □ te]**	Tor**che [toʀ ʃ]**
ʒ	**j**upe [ʒ up]	Nager [nɑʒ e]	Page [pɑʒ]
ʀ	**r**are [ʀ □ʀ]	A**rrê**ter [ɑʀ ɛte]	Dire [diʀ]
l	**l**ac [lɑc]	A**ll**er [ɑle]	Parle [pal]
Ч	n**ui**t [nЧ]	Traduire [tʀ ɑdЧʀ]	Conduit [k□ ɗЧ]
j	hier [jɛʀ]	L**y**on [lj□]	Fille [fj]
w	**Oui [wi]**	Ki**w**i [kiwi]	ass**eoi**r [ɑswa]

(Source:/www.projet-pfc.net)

2.5 SYSTÈME VOCALIQUE DU FRANÇAIS

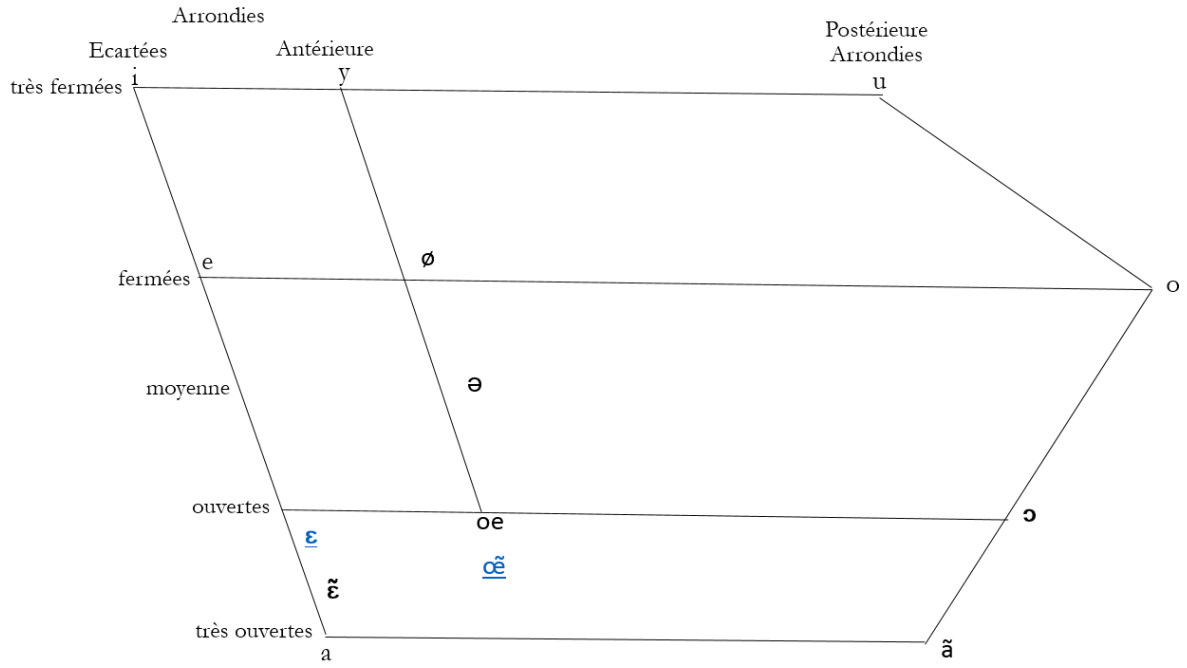
Pour articuler les voyelles, le passage de l'air est libre et les cordes vocales vibrent. Selon Martinet et Léon, le timbre d'une voyelle est formé par l'addition des résonances des deux principales cavités buccales, auxquelles peuvent s'ajouter celles de la cavité labiale ou de la cavité nasale(20). En réalité, les voyelles françaises se distinguent par les critères suivants :

La résonance: La résonance permet de faire une opposition entre les voyelles orales et les voyelles nasales. Il existe douze voyelles orales : /i/, /e/, /a/,/y/, /є/, /ø/, /ə/, /oe/, /u/, /o/, /ɔ/, /ɑ/. et quatre voyelles nasales : /ã/, /œ̃/, /ɛ̃/, /ɔ̃/.

Le degré d'aperture: Le degré d'aperture permet de faire une distinction entre les voyelles fermées /i,u,y/, voyelles assez fermées /e, ø, o/, voyelle moyenne /ə/, voyelles assez ouvertes /ɛ̃/, /œ/, /œ̃/, /ɔ/et voyelles ouvertes /a/, /ã/.

La zone d'articulation: Selon que le point d'articulation est vers l'avant ou l'arrière du palais, nous avons des voyelles antérieures ou "'palatales'' et voyelles postérieures ou "vélaires". Le français possède, dans son système phonétique, dix (10) voyelles antérieures sur seize (16). Les voyelles antérieures : /i/, /e/, /ɛ/, /ɛ̃/, /a/, /y/, /ø/,/ə/ , /oe/, /œ̃/; les voyelles antérieures écartées: /i/, /e/, /ɛ/, /ɛ̃/, /a/; les voyelles antérieures arrondies: /y/, /ø/, /õ/, /oe/, /œ̃/; et les voyelles postérieures : /u/, /o/, /ɔ/, /ã/.

A partir de ces points d'articulation, on peut en déduire ce qu'il est convenu d'appeler le trapèze vocalique du français. Il permet de donner une topographie articulatoire des voyelles.



2.6 LA LITTERATURE BURA

Selon Blench (2), “Bura is a language that has benefited only very marginally from modern linguistic description.”Hoffman, in a broader review of the classification of the Bura-Margi group of languages has a comprehensive bibliography of locally published materials.” (255)

Pareillement, Blench (2) affirme que “A Church of the Brethren Mission has been established in Garkida and the surrounding area since the 1930s, and produced a preliminary hektographed wordlist in 1941, with a new edition in 1953.” Toujours selon Blench,

> “Davies (56) in the mimeo’d ‘Biu Book’ sketched the sound-system. A proposed orthography for Bura is given in Agheyisi (1987) which marks an advance on previous work, but is highly unreliable. Hoffman himself analysed the bible translations produced by this mission for his unpublished thesis and clearly studied the language in the field.

> A view of the consonant system of Bura is attached to Hoffman (1987) but it is a limited harvest for such intensive work.

Blench continue, "*Schuh (n.d.) produced a manuscript wordlist of Bura, which is the first document to be fully tone-marked. However, it was produced for an out-of-context informant and has never been published* (4). *The Church of the Brethren also seems to have produced a set of unpublished grammar notes together with pedagogical exercises. These were retyped by Moses Balami and computerised by Andy Warren in 2004, and then made available in a very limited edition* (Phonology and some suggestion concerning the orthography, Web).

Blench (4) soutient que "He undertook a study of a sign-language used by deaf speakers in Kwajaffa, but this needs further in-depth work to be publishable. Toujours selon lui, "New material on Bura has come out of the Bura Bible Translation Project. This has been in progress since the 1940s with a complete New Testament published in 1950. A revision of the New Testament was published in 1950 and work continues, albeit slowly, on the Old Testament."

Selon Blench,

> A thorough review of orthographic issues was undertaken at a meeting in December 2003, between Bura Bible Translation Committee members, the two translators and the project Translation Consultant (Andy Warren) to discuss and approve orthography changes (Warren 2004). The present study derives from a lexicography workshop held in Jos on the 24-25th April 2009, with a view to resolving further issues with the phonology of Bura, as well as clarifying various issues to do

> with dictionary preparation. It would be problematic to claim that all the issues concerning Bura phonology have been resolved, especially in the area of tone and this paper provisionally eschews tone-marking." (4),

En d'autres mots, à part quelques études de recherche conduites par des étudiants linguistes, principalement ceux de l'Université d'Ilorin, la revue des écrits actuels sur le Bura comprend le travail de Davies sur le Bura et d'autres langues voisines du Bura. Le dit travail est une source importante d'information sur l'histoire et les éléments de base de la linguistique du peuple et de la langue bura. Ces écrits ont été basé sur les normes, la culture et l'aspect linguistique du bura. Quant à lui, Kwajaffa présente une recherche sur la langue Haoussa parlée par les Buras (12).

Par conséquent, du fait qu'il n'existe pratiquement pas d'étude, dont le sujet serait les problèmes phonétiques (plus précisément de prononciation) que pourrait faire face un francisant bura, notre présente étude représenterait une nouveauté pour la littérature bura.

2.7 LE SYSTEME PHONETIQUEDU BURA

Cette partie de la revue littéraire examine les concepts clés du système phonétique bura y compris les syllabes et les procédés tonaux.

2.7.1 LES CONSONNES BURA

Les consonnes sont des sons produits en exploitant les capacités articulaires de la langue, des dents et des lèvres, de sorte que le flux de l'air, par le biais des cavités de la bouche est radicalement resserré où temporairement bloqué. (70). La langue bura dispose de 27 consonnes qui sont les suivantes: /p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, /kp/, /k/, /g^w/, /m/, /n/, /ŋ/, /f/, /v/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /h/, /Θl/,/dl/, /tʃ/, /dʒ/, /l/, /j/, /w/ and /r/. Parmi ces 27 consonnes, neuf sont plosives (p, b, t, d, k, g, kp, k, g^w); sept fricatives (f, v, s, z, ʃ, ʒ, h), quatre affricates (Θl,dl, tʃ,

dʒ), trois nasales (m, n, ŋ), une flap (r), une latérale (l) et deux semi-voyelles (w, j). Le tableau ci-dessous présente les dites consonnes:

Tableau de Consonnes Bura

Place d'Articulation									
	Bilabiaux	Labio dentaux	Avéolaires	Palato-alvéolar	Palatal	Vélaire	Labio-velaraire	Labialized velar	Glottal
Plosive	p b		t d			kg	Kgw	kp gb	
Fricative		f v	s z	ʃʒ					h
Labialized fricative			ɵl,dl						
Affricate				tʃ dʒ					
Nasal	m		n					ŋ	
Lateral			l						
Flap			r						
Approximant					j	w			

2.7.2 DISTRIBUTION DES CONSONNES BURA

Son	**Position initiale**	**Position médiane**	**Position finale**
p	pali [pαli]	apani [ap̲ani]	
b	bal [bαl]	taba [tαbα]	
K	kútá [kutα]	makaranta [mαkaR ặtα]	tarku [taR ku]
g	gari [gaR i]	digiri [digiR i]	

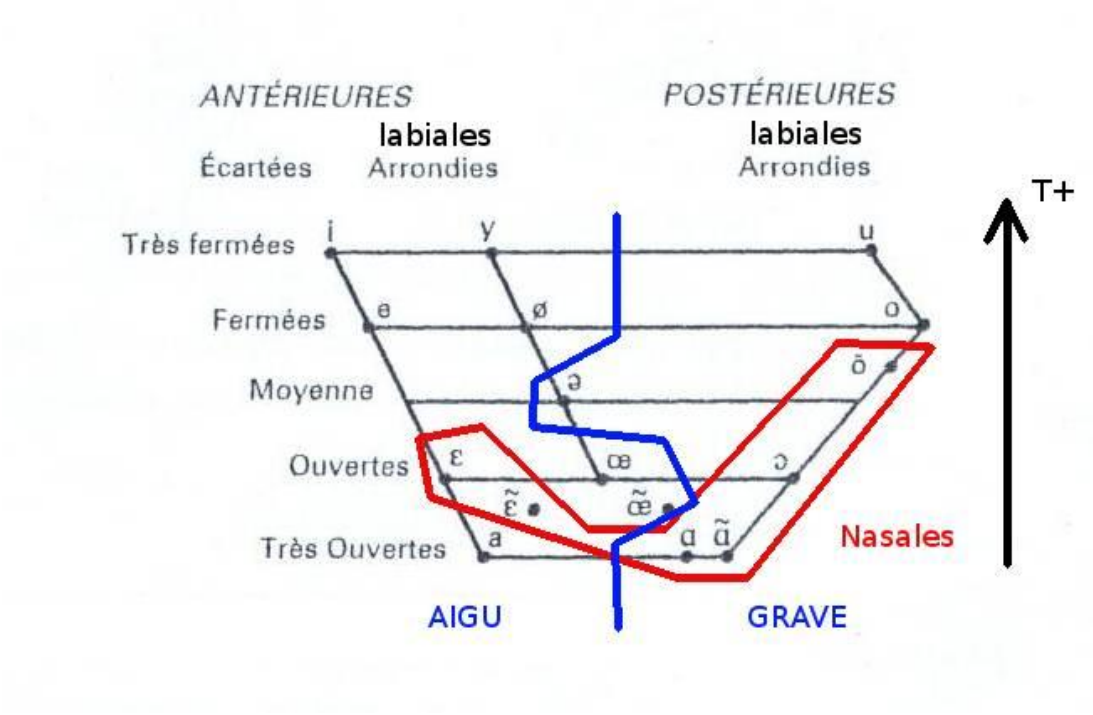
t	tum [tum]	kútá [kutα]	
d	di [di]	pindar [pindaR]	
L	lipla [liplα]	tali [tαli]	
R	raka [R αkα]	kuri [kuR i]	
f	famta [fą̆mtα]	murfa [muR fα]	
V	viri [viR i]	hivira [hiviR i]	
h	hir [hiR]	ahani [ahani]	
k	kusar [kusaR]	pukum [pukum]	
gw	gwarku [gwaR ku]	Gwargwar [gwαR gwaR]	
bw	bwa [bwa]	nbua [ŋbwα]	
fw	fwari [fwaR i]	tonfua [t□fwα]	
gb		bogbal [bogbαl]	
m	mamshi [mą̆mʃ i]	lemu [lemu]	tum [tum]
n	ninim [ninim]	tankima [tą̆nkimα]	una [unα]
ŋ	ngila [ŋglα]	arngiri [aR ŋiR i]	

ɲ	nyari [ɲ aʀ i]	ingya [inɲ α]	
j	yimi [jimi]		
w	wada [wαdα]	dawarki [dαwarki]	
ʃ	chambar [ʃ ə̀bαʀ]	Tasha [tαʃ α]	
ʒ	zhawa [ʒ αwα]	kuzhalta [kuʒ αltα]	
tʃ	**chivi [tʃ ivi]**	kuchali [kutʃ αli]	kichi [kitʃ i]
dʒ	**dzàdà [dʒ αdα]**		

2.7.3 VOYELLES BURA

La langue bura dispose de 7 voyelles orales et 4 voyelles nasales. Les voyelles bura sont les suivantes: /i/, /u/, /e/, /o/, /ɛ/, /ɔ/, /a/, /ũ/, /ĩ/, /ã/ et /ɔ̃/. Ces voyelles sont présentées dans les trapèzes vocaliques ci-dessous en fonction de la position de la langue, antérieur, central ou postérieur; et forme des lèvres, fermé, semi-fermée, semi ouverte ou ouverte.

2.7.3.1 TRAPEZE VOCALIQUE BURA



http://www.vincentbois.com/fle/phonetique/

2.7.4 POSITION DES VOYELLES BURA

Son	Position initiale	Position mediane	Position finale
I	Imi [imi]	Gima [gimα]	Pi [pi]
U	**U**dzum [uʒ um]	W**u**lha [wulhα]	Mbr**u [bʀ u]**
E	P**e**rini [peʀ ini]	Pajeni [pαʒ eni]	Tir**e [tiʀ e]**
O		**Mota [motα]**	
E		Mhy**e**nta [mɛntα]	
ɔ	**C**ucu [□ ku]	Ki**c**cu [ki□ u]	Ncu [□]
A	**A**rna [aʀ nα]	Tid**a**rni [tidaʀ nα	Taba [taba]
Ũ	Una [ūnα]	Prum [pʀ um]	Lilibu [lilibu]

Ĩ	**I**ya [Iyα]	G**iri** **[giʀ i]**	Si [sI]
Ã	**A**bila [abilα]	P**a**raku [paʀ αku]	P**a_ [pa]**
ɔ̃	Kongiri[k□ gʀ i]		

2.7.5 TONALITE DU BURA

Le bura est une langue à tons, elle en a deux : le ton montant et le ton descendant. Les deux sons sont illustrés ainsi :

Ton montant:	**Ton descendant**
Pal (une /un)	pal (changer)
Pira (se cousher)	pira (visiter)
Faku (champs)	Faku (saison sèche)
Pili (ongle)	pili (changer)
Kuzuku (s'approcher)	kuzuku (médicaments)
Pakta (mélanger)	pakta (trouver)
Hara (faire)	hara (creuser/ un trou)

◄

2.7.6 STRUCTURE SYLLABIQUE DU BURA

La langue bura exhibe une syllabe ouverte c'est-à-dire, la syllabe terminée en voyelle prononcée. La structure syllabique du bura est décrite de la façon suivante: CV, VCV,

CVCV, CVCVCV, VCVCV, CV etc. Les mots bura peuvent être monosyllabique, dissyllabique or poly – syllabique.

2.7.6.1 STRUCTURE MONO-SYLLABIQUE

Une mono-syllabe est faite d'une consonne et d'une voyelle seule. Elle est la plus ancienne de type de syllabe, et la seule à être présenté dans toutes langues.

Les exemples suivants la décrivent:

ta (il) ga (vous / tu)

di (ville)

si (venez)

na (mon)

fi (longtemps)

pi (passer la nuit)

ni (donne moi)

mi (faim

vi (gardez)

2.7.6.2 STRUCTURE DISYLLABIQUE

Les structures dissyllabiques sont des mots qui ont 2 syllabes. Ils peuvent être VCV, CVCV, CV type de syllabes.

Quelques exemples:

kuta (ventre)

doya (manioc)

lemo (orange)

goro (cola)

una (sel)

ani (donne- moi)

faku (champs)

viri (la nuit)

tira (allez)

2.7.6.3 STRUCTURE POLY-SYLLABIQUE

Il y a des mots qui ont trois ou plusieurs syllabes. Leur structure est de type suivant CVCVCV, CVCVCVCV.

Quelques exemples:

Kuchivi (fesse)

Libira (aiguille)

Dudupa (le matin)

Likita (médicin)

Gigibu (lourd)

Laduwa (dimanche)

Asira (viens)

Saldakwi (un jeune homme)

Appila (dehors)

Kakado (livre)

Talakuwa (mardi)

Lukuma (depasser)

CHAPITRE TROIS

METHODOLOGIE DE L'ETUDE

3.1 INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent, nous avons passé à la revue tout ce qui est relatif au sujet de l'étude. Dans le présent chapitre, il est question de préciser la méthodologie à adopter pour réaliser notre étude

D'abord, il importe de rappeler que notre étude consiste à repérer quelques problèmes phonétiques dans l'acquisition orale du français par un locuteur bura afin d'y proposer des mesures de correction.

Le présent chapitre présente donc quatre particularités de notre étude de recherche :

(1) Méthodologie

(2) La demarche méthodologique;

(3) L'échantillonnage;

(4) L'instrumentation utilisée;

(5) Le plan de l'analyse des données.

3.2 METHODOLOGIE

3.2.1 Approche comparative (ou contrastive)

L'approche comparative consiste tout simplement à comparer les phénomènes à étudier. On compare les deux systèmes phonétiques qui sont en contact en essayant de faire ressortir les différences entre eux. Cette approche est comparative en ce sens qu'elle essaie avant tout d'établir des correspondances entre langues. La comparaison de deux ou plusieurs langues est avant tout, la comparaison de leurs éléments grammaticaux (lexicaux, syntaxiques, etc.).Mais pour cette étude il s'agit des éléments constitutifs des systèmes phonétiques

3.2.2 Approche descriptive

Selon Saussure,

> Cette approche n'est qu'une description des faits, en tenant compte d'évènements ou de situations des temps de l'action et de la description fondamentale (combinaison graphique, association morphologique) en tenant compte des moments complémentaires du message écrit et de sa rédaction. Le système linguistique n'est pas mis à l'écart compte tenu des expressions du point de vue lexical. (37).

Pour cette étude, il s'agit de décrire les faits surtout articulatoire des éléments phonétiques.

Cependant, du fait que notre travail est fondamentalement une comparaison entre deux langues de nature très différente qui vise à étudier les difficultés phonétiques que rencontreraient les francisants bura, les interférences de la langue maternelle, le système même de la langue française et les influences d'une première langue étrangère (par exemple le haoussa ou l'anglais) pourraient renforcer les difficultés phonétiques d'un francisant, nous trouvons deux approches appropriées.

3.3 LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE NOTRE ETUDE

Dans le domaine des recherches linguistiques, l'une des méthodes qui est la plus souvent utilisée est la méthode d'enquête. En fait, dans le langage courant, le mot « enquête» signifie le plus souvent: quête d'informations, collecte de témoignages, recherche pour savoir quelque chose (Bertier). De façon générale, en sciences humaines l'enquête vise à obtenir des renseignements sur des individus ou sur une population donnée à propos de leurs opinions, leurs croyances ou leurs comportements ou attitudes (Berthier). Sa principale caractéristique est de recourir (pour cette collecte de données) à l'interrogation systématique de sujets de cette population pour décrire, comparer ou expliquer. Aussi, elle relève d'une démarche scientifique.

Il existe différentes méthodes pour obtenir des données telles : l'observation, le questionnaire, l'entretien. Dans cette étude, nous avons opté pour le questionnaire et l'entretien-enregistré comme outil de l'enquête.

3.4 L'ECHANTILLONNAGE

Il est important de noter que, quand est venu le moment de concevoir notre expérimentation, la première idée était de prendre en compte les observations des sondés de certaines villes à affluence bura (Garkida, Gombi, Hong, etc.), en ce qui concerne les interférences de la langue maternelle chez les francisants bura. Les observations des enseignants du français devraient être réunies par le biais des questionnaires. Cependant, le chercheur s'est désenchanté rapidement suite au manque ou au refus des enseignants d'en fournir. Par conséquent, nous avons opté pour la technique d'échantillon aléatoire; et vingt participants bura étaient tirés au sort pour notre enquête.

3.5 L'INSTRUMENTATION UTILISEE

Après avoir examiné les deux systèmes phonétique français et bura, on constaté que les erreurs de prononciation des apprenants bura pronevaient essentiellement des différences phonétiques des deux systèmes. Néanmoins, ce constat ne suffisait pas et l'enseignant ou le francisant bura auraient besoin d'acquérir des informations précises afin de donner des consignes claires permettant à l'apprenant bura de corriger sa prononciation en maîtrisant l'origine de l'erreur. C'est pour cette raison que nous avons décidé de faire une enquête. Composée des deux grandes parties : la première consacrée au questionnaire et la deuxième consacrée à l'enregistrement de la prononciation d'une vingtaine d'apprenants.

3.6 QUESTIONNAIRE

Principalement, l'objectif du questionnaire étude était de rassembler les données qui devraient être utilisées pour tester la fiabilité et validité de notre enquête. Nous avons donc élaboré 9 questions qui permettaient de connaitre mieux les participants. Il se devait de réunir

leurs sexe, âge, niveau d'éducation, village, profession, s'ils parlent couramment le bura ou d'autres langues, surtout l'anglais, le haoussa ou le foulani, leur ville de résidence, s'ils avaient vécu dans un pays francophone (*Voix annex 2*).

3.7 ENTRETIEN-ENREGISTRE

Après avoir rempli le questionnaire, chaque participant était soumis à un interview-enregistré au cours duquel il devait tout simplement lire quelques mots (français) systématiquement et méthodiquement choisis. Pour notre enquête, deux mots pour chaque problème de prononciation identifié avaient été choisis.

- Les éléments 11 à 19 de notre enquête avaient pour but de tester les prononciations des sondés en ce qui concerne la semi-consonne, [ɥ], les voyelles orales, [y], [Ø], [œ], [ə] et [a], et les voyelles nasales,[ɛ̃], [□] et [oẽ] qui n'existent pas en bura.

Chaque participant devait lire les mots choisis pendant que l'enregistrement était en marche. L'enregistrement avait été fait dans un local bien fermé. Cette démarche d'investigation a pour but d'analyser des données phonétiques. Et la production d'autres phénomènes phonétique tels : la consonne finale prononcée dans la syllabe fermée comme « nette » [nɛt], bac [bak] etc.

3.8 LE PLAN DE L'ANALYSE STATISTIQUE DES DONNEES

Evidemment, après la cueillette des données est venue leur analyse. Dans le processus de l'analyse des données, nous avons commencé par écouter et réécouter les enregistrements afin de repérer, non seulement les problèmes de prononciation mais aussi recenser les phonèmes bura qu'ils auraient utilisés pour remplacer les phonèmes consonantique et vocalique français absents en bura.

Ensuite, les questionnaires étaient analysés afin d'examiner si l'interférence d'autres langues (l'anglais, le haoussa ou le foulani) n'aurait pas renforcé les difficultés de prononciation.

Enfin, après le dépouillement des questionnaires, l'écoute et la réécoute des enregistrements, le traitement statistique des données a été réalisé. Nous avons procédé à l'analyse descriptive des données; et sommes arrivé à une conclusion basée sur une simple majorité.

CHAPITRE QUATRE

PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES ET DISCUSSION

Ce présent chapitre est consacré à la comparaison des deux systèmes phonétiques du français et du bura, à la présentation et à l'analyse des données, et discussions afin de relever les constations de notre étude. Cela nous mène alors à la présentation et analyse des détails personnels des sondés.

4.1 COMPARAISON DES DEUX SYSTÈMES PHONETIQUES DU FRANÇAIS ET DU BURA

4.1.1 COMPARAISON DES SYSTÈMES CONSONANTIQUES DU FRANÇAIS ET BURA

Consonnes et Semi-Consonnes francais (21)	**Consonnes bura (27)**
p	p
b	b
t	t
d	d
k	k
g	g
	gw
	kp
ɲ	k^w
m	m
n	n
ɳ	ŋ

F	f
V	v
S	s
Z	z
ʃ	ʃ
ʒ	ʒ
H	h
	ɵl
	Dl
	tʃ
	dʒ
L	l
R	r
J	j
W	w
ɥ	

Comme indiqué ci-dessus, le système consonantique et semi-consonantique du français possède 21 éléments; alors que le bura en dispose 27 consonnes. En outre, 7 consonnes bura (/gw/,/kp/, /k^w/, /ɵl/, /dl/, /tʃ/ et /dʒ/) n'existent pas en français; tandis qu'à l'exception de la semi-consonnes /ɥ/, toutes les autres 20 consonnes et semi-consonnes de la langue française sont présentes en bura.

4.1.2 COMPARAISON DES SYSTÈMES VOCALIQUES DU FRANÇAIS ET DU BURA

Voyelles francaises (16)	**voyelles bura (11)**
i	I
e	E
ɛ	**ɛ**
a	A
y	
Ø	
Œ	
ə	
u	U
o	O
ɔ	**ɔ**
ɑ	
ɛ̃	
Œ̃	
ɔ̃	ɔ̃
ɑ̃	
	Ũ
	Ĩ
	Ã

Le tableau ci-dessus indique que le système vocalique du français est composé de seize (16) voyelles; alors que le bura n'en possède qu'onze (11). En outre, le tableau montre les suivants: -

- que le français et le bura, en ce qui concerne les systemes vocaliques ont en commun huit (8) voyelles, /i/, /e/, /**ɛ**/**,** /a/, /u/, /o/, /**ɔ**/ and /**ɔ̃**/**.**
- que les voyelles nasales, /ũ/ et /ĩ/, n'existent pas dans le système vocalique de la langue française.
- que le système vocalique de la langue française dispose de huit (8) voyelles, /y/, /**Ø**/, /**œ**/, /**ə**/, /ɑ/, /**ɛ̃**/, /**œ̃**/ et /**ɑ̃**/, qui n'existent pas dans le système vocalique bura.

4.2 COMPARAISON DES STRUCTURES SYLLABIQUES DES LANGUES FRANCAISE ET BURA

Types de Syllabes	**Construction Syllabique en français.**	**Construction Syllabiques en bura**
Ouvertes	V	V
	CV	CV
	CCV	CCV
		VCV
	CCCV	CCCV
		CVCV
	CCCCV	CCCCV
		CVCVCV

		VCVCV
		n-CV
Fermées	VC	
	CVC	
	VCC	
	CCVC	
	CVCC	
	VCCC	
	CCVCC	
	CCCVC	
	CVCCC	
	CCCVCC	
	CCCCVC	

Comme indiqué ci-dessus, en bura, il n'existe pas de syllabe fermée; en plus les constructions V, CCV, CCCV et CCCCV ne sont pas possible car l'inventaire des structures syllabiques a montré quelles ne sont pas possibles. En somme, l'absence de ces éléments français en bura risquent de causer des ennuis chez le francisant bura.

4.3 PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Après avoir examiné les deux systèmes phonétiques du français et du bura; et aussi après avoir examiné les différences existantes entre elles, on constate que les erreurs de prononciation (phonétique) des apprenants bura pourraient venir essentiellement des différences entre les éléments constitutifs des systèmes phonétiques de ces deux langues. Par exemple, la semi-consonne française, /Ч/, les voyelles orales françaises, /y/, /Ø/, /œ/, /ə/, /a/, et les voyelles nasales de la langue française, /ɛ̃/, /œ̃/ et /ɑ̃/n'existent pas en bura.

Néanmoins, nous ne nous sommes pas limité à ces constats, nous avons décidé de les vérifier par l'expérience en observant l'habitude des sondés de notre étude. Notre expérimentation comportait deux grandes parties. La première était consacrée au questionnaire qui devait principalement rassembler les données qu'on devait utiliser pour tester la fiabilité et validité de notre enquête. La deuxième partie consistait en un interview-enregistré durant lequel les sondés devaient tout simplement lire quelques phrases françaises systématiquement et méthodiquement choisies pour notre enquête; chaque problème de prononciation identifié avait été choisie dans des mots d'abord, puis dans des phrase ou des paires minimales.

- L'élément 10 avait été conçu pour faire subir un test aux sondés en ce qui concerne la semi-consonne [ɥ] comme indiquer ci-dessus

[ɥ]	Lui	[lɥ i]
	Nuit	[nɥ i]
	Tuer	[tɥ e]

- Les éléments 11 à 15respectivement de notre enquête avaient pour but de tester les réalisations des voyelles orales antérieures labialisées chez les sondés. [y],[Ø], [œ], [ə] et [ɑ].

[y]	tu	[ty]
	vu	[vy]
[Ø]	peu	[pØ]
	feu	[fØ]
	ceux	[sØ]
[œ]	Sœur	[sœR]

	peur	[pœR]
	Cœur	[kœR]
[u]	tout	[tu]
	vous	[vu]
[o]	pot	[po]
	faux	[fo]
	seau	[so]
[□]	sort	[s □ R]
	port	[p □ R]
	corps	[k □ R]
[ə]	le	[lə]
	me	[mə]
[α]	la	[lα]
	pas	[pα]
[e]	les	[le]
	mes	[me]
[a]	rare	[RaR]
	Par	[paR]

- Les éléments 16-19 respectivement devait tester la réalisation des voyelles nasales par les apprenants en présence des voyelles nasales,[ɛ̃], [ɑ̃] et [oẽ] qui n'existent pas en bura.

[ɛ̃]	Bain	bɛ̃

	Fin	fɛ̃
	Impossible	ɛ̃p□ sibl
[ɑ̃]	An	□̃
	Banc	b□̃n
	Champ	ʃ□̃
[oẽ]	Un	Oẽ
	Brun	broẽ
	Parfum	parfoẽ

4.3.1 QUELQUES DETAILS PERSONNELS DES SONDES

Tableau 1: Distribution des Sondés par Sexe

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**
Mâle	11	55
Femelle	9	45
Total	**20**	**100**

Comme le tableau 1 ci-dessus l'indique, les sondés mâle étaient au nombre de 11, ce qui représente 55% des sondés; alors que les femelles étaient au nombre de 9, c'est-a-dire 45%. Ce qui montre que les deux sexes avaient été représentés dans notre étude.

Tableau 2: Distribution des Sondés par Age.

	Nombre de	**Fréquence**

	réponses	(%)
10-19 ans	13	65
20-60 ans	5	25
61 ans ou plus	2	10
Total	**20**	**100**

Le tableau 2 ci-dessus montre que treize (13) des sondés, ce qui représente65%, étaient âgés de 10 et 19 ans, c'est-à-dire des adolescents; 5 (25%) étaient des adultes, âgés entre 20 et 60 ans; alors que 2, c'est-à-dire 10%, avaient plus de 61 ans, des vieux. Par conséquent, si bien que notre étude n'était pas circonscrite à une certaine tranche d'âge particulière, il est bien de noter que la plus grande majorité des sondés étaient des adolescents, âgés entre 10 et 19 ans.

Tableau 3: Distribution des Sondés par Niveau d'éducation

	Nombre de réponses	Fréquence (%)
SSCE/GCE	14	70
Diploma/NCE	5	25
Degree & Above	1	5
Total	**20**	**100**

Le tableau 2 ci-dessus montre que quatorze (70%) des sondés avaient fini leur éducation secondaire; 5 (25%) avaient soit un "OND", "ND" ou le "NCE"; alors qu'une seul personne parmi eux, ce qui représenta 5%, avait soit la licence ou plus. Ce qui signifie que la plus grande majorité des sondés étaient des jeunes qui avaient fini leur éducation secondaire.

Tableau 4: Distribution des Sondés par village d'origine

	Nombre de réponses	Fréquence (%)
Garkida	17	85
Gombi	3	15
Total	**20**	**100**

Comme l'indique le tableau 4 ci-dessus, 17 des sondés (85%) étaient de Garkida, une localité majoritairement peuplée de bura; 3 (15%) d'entre eux étaient de Gombi. Ce qui montre que la plus grande majorité des sondés étaient des villes à population majoritairement bura où il pourrait être conclu que le bura était fréquemment et couramment parlé.

Tableau 5: Do you speak bura fluently?

	Nombre de réponses	Fréquence (%)
Oui	18	90
Non	2	10
Total	**20**	**100**

Comme l'indique le tableau 5 ci-dessus, 18 des sondés (90%) parlent couramment le bura; alors que 2 (10%) avaient confirmé qu'ils ne parlaient pas le bura avec aise. Cela montre que les plus grandes majorités des sondés parlaient le bura avec aise.

Tableau 6: Other language(s) spoken?

	Nombre de réponses	Frequence (%)
English	19	95

Haoussa	19	95
Fulani	1	5
Total	**20**	**100**

Le tableau 6 ci-dessus montre que 19 (95%) des sondés parlent l'anglais et le haoussa; alors qu'une seule personne (5%) parmi eux parle le fulani. Ce qui signifie que la plus grande majorité des sondés parlent l'anglais et le haoussa ce qui pourraient influencer leur prononciation.

Tableau 7: Distribution des lieux de résidence des sondés.

	Nombre de réponses	**Frequence (%)**
Garkida	17	85
Gombi	3	15
Total	**20**	**100**

Comme le tableau 7 ci-dessus l'indique, 17 des sondés (85%) habitaient Garkida, une localité majoritairement peuplée de bura qui pourrait être considéré comme la plus grande ville bura dans l'état d'Adamawa; 3 (15%) vivaient à Gombi. Ce qui montre que la plus grande majorité des sondés résidaient dans des villes à population majoritairement bura.

Tableau 8: Have you ever lived in a French speaking country?

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**
Oui	0	100
Non	20	0

Total	**20**	**100**

Comme le tableau 8ci-dessus l'indique, 20 des sondés (100%) avaient répondu "non". Ce qui signifie que, à part peut être des rudiments de la langue française appris à l'école, l'ensemble des sondés n'avaient jamais été en direct avec le français.

4.4 DES DIFFICULTES POSSIBLES DE PRONONCIATION DU FRANÇAIS CHEZ L'APPRENANT BURA

Dans cette présente partie du travail, nous nous devons spéculer sur les difficultés possibles de phonétiques (prononciation) du français auxquelles pourraient faire face un apprenant bura. Tout d'abord, notre hypothèse de départ serait que l'interférence de la langue maternelle, l'influence d'une première langue étrangère et le système même du français (Olubunmi 51-58) seraient les origines des difficultés de phonétique que pourrait avoir un francisant bura.

Cependant, nous tenons à rappeler que le Nigéria est un pays plurilingue parce qu'on y compte près de 550 langues distinctes (Olubunmi 51-58) dont 3, le haoussa, le igbo et le yoruba, font office de langues véhiculaires et d'enseignement. Sans oublier l'anglais qui lui aussi fait office de langue d'administration et d'enseignement. Par conséquent, du fait que le francisant bura pourrait être influencé par au moins l'une des deux langues citées ci, nous remet à la partie expérimentale pour observer l'influence de ces langues.

4.4.1 DES INTERFERENCESPOSSIBLESDE LA LANGUE BURA EN FRANCAIS

Théoriquement, d'après Catford "*Apart from very minor anatomical differences, all human beings have the same vocal apparatus. Consequently, all human beings are capable of producing the same sounds*" (187). Si l'on suit cette idée au pied de la lettre, il ne devrait pas exister de phénomènes d'interférence. Or, ces phénomènes sont attestés, il faut donc comprendre en quoi ils consistent exactement et d'où ils proviennent. Catford pour suit et

donne un début d'explication: "*However, out of the infinite range of possible sounds, every language utilizes only a fraction of this rich phonetic potential, and, moreover, languages differ greatly as to which parts of this potential they make use of*" (187).

D'après Weinreich : "*Interference arises when a bilingual identifies a phoneme of the secondary system with one in the primary system and, in reproducing it, subjects it to the phonetic rules of the primary language*" (14). Ce phénomène d'interférence est fort compréhensible étant donné que, comme Weinreich ajoute un peu plus loin: "*the two languages are two types of activity in which the same organs are employed*" (71).Weinreich distingue ainsi quatre types d'interférences phoniques:

- *Sous-différenciation*: deux sons du système secondaire (langue cible) dont les équivalents ne sont pas distingués dans le système primaire (langue source) sont confondus.
- *Haut-différenciation*: des distinctions sont faites dans le système secondaire alors qu'elles n'auraient pas lieu d'être, puisqu'elles ne sont distinctives que dans le système primaire.
- *Réinterprétation distincte*: la distinction des phonèmes du système secondaire se fait au moyen de traits qui ne sont pas significatifs dans ce système mais qui le seraient dans le système primaire.
- *Substitution phonique*: des phonèmes définis de façon identique dans les deux langues sont prononcés différemment dans chaque langue. (71)

Weinreich signale également le phénomène suivant:

- *Hypercorrection*: ce phénomène survient dans les activités de *listening* (décodage) et *speaking* (encodage) lorsque le locuteur exagère la distinction faite entre deux sons (71).

Selon Léon:

Une faute de prononciation d'un étranger peut avoir deux causes essentielles: soit une transposition... d'une habitude propre à son système linguistique (manière de distribuer les sons), soit une transposition propre à ses habitudes phonétiques (manière de prononcer les sons). Il est bien évident que ces deux facteurs s'influencent réciproquement et que les séparer est artificiel. (...) Il importe donc, avant de commencer la correction phonétique, d'établir un inventaire comparé des possibilités de distribution des sons dans les deux langues en présence, afin de prévoir les difficultés et d'attirer l'attention des élèves." (41-43).

4.5 LE CADRE CUMULATIF

- Pour ce qui est des interférences de la langue maternelle; puisque la semi-consonne française, /Ч/, les voyelles orales françaises, /y/, /**Ø**/, /**œ**/, /**ə**/, /ɑ/, et les voyelles nasales de la langue française, /**ɛ̃**/, /**œ̃**/ et /**ɑ̃**/, n'existent pas en bura, le francisant bura aurait des problèmes de prononciation ou tendance à les remplacer par d'autres prononciations bura.
- A la différence du français qui est une langue flexible, le bura est une langue tonale. Cette différence pourrait entraîner beaucoup de difficultés d'ordre accentuelles et d'intonations aux apprenants bura. Sans oublier, les variations dans le système consonantique (ex. Les affriquées) et vocalique français, les enchaînements et autres liaisons propres à la langue française, qui pourraient évidemment causer des problèmes phonétiques (prononciation) aux francisant bura.

4.5.1 ENTRETIEN ENREGISTRÉ

4.5.1.1 INTERFÉRENCE DE LA LANGUE MATERNELLE BURA.

Table 9: / ɥ / comme dans nuit et puis.

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	19	95	/Nait/ et /hait/
Difficultés de prononciation	1	5	
Total	**20**	**100**	

Comme le tableau 9 ci-dessus l'indique, 19 des sondés (95%) de notre étude ont pu lire les mots, "nuit" et "puis", choisis pour tester leurs prononciations et attitudes en face de la semi-consonne /ɥ/ qui n'existerait pas dans leur langue maternelle, le bura. Néanmoins, nous avons pu observer que les mots "puis" et "huit" avaient été prononcés /nait/ et /hait/ respectivement. La majorité des sondés avaient très certainement été influencés plutôt par l'anglais.

Table 10: / y / comme dans 'Tu' et 'une'.

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	14	70	/tou/ et /oune/
Difficultés de prononciation	6	30	
Total	**20**	**100**	

Comme l'indique le tableau 10 ci-dessus, la plupart des sondés interrogés (70%) ont pu lire les mots "tu" et "une". 6d'entre eux, c'est-a-dire 30%, n'ont pas pu lire les mots choisis à première vue. Mais la totalité de ceux qui ont pu lire les mots choisis ont plutôt prononcé /tu/ et /une/ respectivement.

Table 11: /Ø/ comme dans 'deux' et 'queue'.

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	5	25	
Difficultés de prononciation	15	75	
Total	**20**	**100**	

Le tableau 11 ci-dessus indique clairement que la plus grande majorité des sondés n'ont pas pu prononcer la voyelle orale antérieur labialisée /**Ø**/ présent dans "deux" et "queue".

Table 12: /œ/ comme dans fleur et cœur

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	3	15	
Difficultés de prononciation	17	85	
Total	**20**	**100**	

Le tableau 12 ci-dessus indique aussi que la grande majorité des sondés n'ont pas pu prononcer la voyelle orale /**œ**/ de fleur et Cœur.

Table 13: /ə/ comme dans ‘Le’ et ‘ce'.

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	6	30	
Difficultés de pronunciation	14	70	
Total	**20**	**100**	

Comme l’indique le tableau 13 ci-dessus, pour ce qui est de la voyelle nasale [ə], 6 des sondés (30%) ont pu lire les mots choisis alors que la majorité 14 d’entre eux (c’est-à-dire 70%) n’ont pas pu lire les mots choisis, c’est-à-dire “le” et “me”.

Table 14: / ɛ̃ / comme dans impossible et fin.

	Nombre de réponses	**Fréquence (%)**	**Observation**
Réussir à prononcer	1	5	/ain/ et /in/
Difficultés de pronunciation	19	95	
Total	**20**	**100**	

Le tableau 14 ci-dessus montre que la majorité des sondés, 19 ce qui représente 95%, n’ont pas pu lire à première vue les deux mots, “impossible” et “fin”, choisis pour tester la voyelle nasale [ɛ̃]; alors qu’une seule personne a pu lire les mots. La majorité a été influencée par l’anglais.

Table 15: / ɑ̃ / comme dans banc et champ.

	Nombre de réponses	Fréquence (%)	Observation
Réussir à prononcer	16	80	/bank/ et /kamp/
Difficultés de prononciation	4	20	
Total	**20**	**100**	

Le tableau 15 ci-dessus montre que la majorité des sondés (80%) ont pu lire les deux mots, banc et champ, choisis pour la voyelle orale [ɑ̃] alors que seulement 4 d'entre eux, ce qui représente 20%, n'ont pas pu lire les mots choisis. Cependant, la majorité qui ont pu lire les mots ont plutôt été influences par l'anglais. Et le tableau 15, pas d'influence de l'anglais.

Table 16: / oẽ / comme brun et parfum.

	Nombre de réponses	Fréquence (%)	Observation
Réussir à prononcer	17	85	/broun/ et /parfoum/
Difficultés de prononciation	3	15	
Total	**20**	**100**	

Pour ce qui est de la voyelle nasale [oẽ], les mot "brun" et "parfum" ont été choisis pour tester les prononciations et attitudes des sondés. Le tableau 16 ci-dessus montre que la majorité des sondés, 16 (85%), ont pu lire les mots choisis alors que 4 d'entre eux (c'est-à-dire 20%) n'ont pas pu lire les mots choisis. Cependant, ceux qui ont pu lire les mots ont plutôt été influencés par l'anglais.

4.6 CONSTATATIONS ET DISCUSSIONS

Le transfert d'éléments a eu lieu parce que l'apprenant bura n'a pas encore maitrisé sa nouvelle langue comme sa langue maternelle ou d'autres langues étrangères donc, l'interférence se manifeste sous diverses formes. D'après Français Debyser « l'interférence est un type particulier de faute que commet l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle »(30).

Pour l'apprenant bura, sa langue maternelle est le bura. L'anglais, ou l'une de trois langues majeures du Nigéria- Igbo, Haoussa et Yorouba - ou l'une des langues ethniques du Nigeria – pourrait constituer sa deuxième langue "étrangère". Le français doit être pour lui une troisième ou une quatrième langue étrangère. Pour Saussure, Debyseret Tesnière, il s'agit de l'interférence linguistique qui provient du transfert des tendances ou des habitudes linguistiques acquises dans une langue maitrisée, souvent la langue maternelle, dans l'apprentissage d'une deuxième langue qui peut être une langue étrangère (Debyser 30). Les langues maternelles nigérianes permettent souvent de repérer l'origine de celui qui parle le français. Alors, l'apprentissage d'une langue étrangère entraîne la présence, chez l'apprenant, d'éléments et d'habitudes de sa langue maternelle d'où l'interférence à plusieurs niveaux. Pour tout apprenant d'une langue étrangère en général, les difficultés sont nombreuses et très diverses mais celles qui nous intéressent sont d'ordre phonétique surtout l'articulation des éléments de base français dans les distributions différentes et d'autres comportements phonétiques.

De la semi-consonne, [ɥ], des voyelles orales antérieures labialisées, [y], [Ø], [œ], [ə] et des voyelles nasales, [ɛ̃], [ɑ̃] et [oẽ] qui n'existent pas en bura; la majorité des sondés de notre étude n'ont pas pu prononcer ces éléments. Par contre, la majorité des sondés n'ont pas pu prononcer les voyelles antérieure labialisée [Ø], [œ]et [ə]. Par conséquent,

si nous nous fions au résultat et à l'analyse de notre étude, nous pouvons en déduire que l'apprenant bura aurait des difficultés de prononciation avec la semi-consonne,[ɥ], les voyelles orales antérieures labialisées, [y], [Ø], [œ], [ə] et les voyelles nasales,[ɛ̃], [ɑ̃] et [oẽ] qui n'existent pas en bura.

CHAPITRE CINQ

SOMMAIRE, CONCLUSION ET MESURES CORRECTIVES A ADOPTER

5.1 SOMMAIRE

Notre étude de recherche avait pour but d'investiguer les difficultés phonétiques chez le francisant bura afin d'y proposer des mesures de correction. Dans le chapitre un, nous avons précisé le problème de recherche, l'objectif, la justification de notre recherche, sa portée et limite. Dans le deuxième chapitre, il était question de la revue des études déjà faites relatives au sujet, c'est-à-dire des travaux qui auraient été déjà réalisés et d'autres travaux qui pourraient apporter des éléments et matériaux nécessaires à la recherche pour voir en quoi consistera la nouveauté de notre travail.

Le chapitre trois a présenté la méthodologie utilisée pour effectuer ce travail. Nous avons présenté la méthodologie, quelques approches utilisées pour effectuer le travail, la démarche méthodologique de l'étude, de l'échantillonnage, de l'instrumentation utilisée et du plan de l'analyse statistique des données du travail. Le chapitre quatre a traité et examiné l'analyse des données et des résultats de l'étude. Le chapitre cinq dont il est question maintenant fait la synthèse de l'étude parce c'est le lieu où la récapitulation de l'étude, les solutions aux problèmes identifiés et d'autres recommandations et la conclusion sont présentées.

5.2 CONCLUSION

Après avoir fait des analyses des enquêtes, nous avons constaté que le francisant bura pourrait rencontrer des difficultés dans la réalisation de certaines sonorités du français. Des erreurs d'articulation sont dues à l'interférence provenant du bura. Les interférences demeurent toujours chez les apprenants en langue étrangère. Lors de l'acquisition d'une nouvelle langue, des transferts des habitudes langagières à la langue cible sont inévitables. On

dit souvent que les similitudes peuvent faciliter l'apprentissage et les différences provoqueraient des problèmes pour les apprenants.

5.3 MESURES DE CORRECTIONS A ADOPTER

Nous tenons à préciser que l'articulation, ou phonétique articulaire, est un palier très déterminant pour l'apprentissage surtout oral d'une langue étrangère. Il est donc nécessaire que l'apprenant commence par être entrainé, d'un côté à un niveau de la perception et auditive, et de l'autre, accoutumer ses organes phonatoires à articuler pour s'améliorer et se perfectionner. L'apprenant doit d'abord acquérir une correcte articulation au tout début de son apprentissage pour se pencher par la suite à une autre compétence à savoir la compréhension de l'écrit. Par conséquent, nous avons dans cette perspective travaillé à une méthode de correction qui pourrait aider d'une part les francisants à mieux maitriser la pratique de la phonétique et à intervenir avec facilité pour améliorer leurs prononciations, et de l'autre, l'apprenant à se perfectionner, à prononcer avec aisance dès le début de son apprentissage.

Selon Illah, la toute première mesure proposée à l'enseignant pour corriger ces défauts consiste en la sensibilisation des apprenants à l'existence des réalités articulatoires décrites jusqu'ici (169). Il faut faire voir aux francisants que l'inexistence de la semi-consonne, [ɥ], des voyelles orales antérieures labialisées, [y], [Ø], [œ], [ə] et des voyelles nasales, [ɛ̃], [ɑ̃] et [oẽ] en bura, leur causeraient des difficultés de prononciation.

Les voyelles orales antérieures labialisées frān̄çaises telles : [y], [Ø], [œ], [ə] ; les voyelles nasales telles: [õ], [œ],[ɛ], et la Semi-consonne [ɥ] qui n'existent pas en bura doivent être expliquées par l'enseignant pour éviter des erreurs naturelles au fait que chez les buras le mot 'tu' [ty] » est prononcé [tu], 'vue' [vy] est prononcé comme [vu] ; 'le' [lə] devient [le].

Il faut encourager les apprenants bura d'étudier la phonétique de leur langue et la langue française pour bien distinguer les phonèmes.

BIBLIOGRAPHIE

Abdullahi G. I. "The Morphology of Bura Nominals." Maiduguri:Project (Unpublished), 2000.

Akohas, Jaako et al. "Le nouveau petit Robert de langue française" Paris: 2008.

Akpossan, J. *Cours de phonétiques, cours 1,* 19 Sept. 2006. 8 avril, 2015 <http://portal.tpu.ru:7777/SHARED/i/ITN/student.>

Almakari. Les Organes de la Parole. 2005. 8 Avril 2015 <http://www.almakari.net/phonetique/producsons.htm>.

Antoine, T. "Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)".Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par l'abbé Rousselot, 1892. In: Romania, tome 21 n°83, (1892):437-444.

Attoniotti, M. *La phonétique,* 2004 8 avril 2015 <www.antoniotti.free.fr/phonetique.htm>

Beaudoin, M. "The Syllable Structure o f French as Perceived by First and Second-Language Speakers," Unpublished doctoral dissertation, University of Alberta, Canada, 1996.

Berthier N., 1998, Les techniques d'enquêtes. Méthodes et exercices corrigés, Armand Colin, Paris.

Billières, M. "Apprentissage d'une langue étrangère/seconde".Vol. 2, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2002, 43.

---. "Apprentissage d'une langue étrangère/seconde".Vol. 2, Bruxelles, De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2002, 57.

Blanc, G. "L'enseignement de la phonétique du français langue étrangère (FLE)." Team: Babylonia (2011): 27-39.

Blench, R. "An unknown sign language among the Bura. Conference presentation" CALL, Leiden, 2003.

Cartford, J.C. A *Practical introduction to phonetics.* Oxford: Clarendon Press, 1988.

Cheddad, Bouguera Cheddad. “Contributition de la phonétique à l’enseignment/apprentissage du français dans le cyle primaire”. 2011: 145-146. *Synergie Algérie n^{o} 14*. Accessed 13 Avril 2015 <http://gerflint.fr/Base/Algerie14/bouguerra.pdf>.

Chiss, J. L. et Coste, D. “Options pour une recherche d'articulations historiques entre sciences du langage, conceptions de l'acquisition et didactique des langues.” *Histoire Epistéémologie Langage*, Vol. 17, no.1,(2002):7-17.

Christian G. “The Acquisition o f French Rhythm by English Second Language Learners, Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Alberta (Unpublished), 2002.

Clark, J.C., Yallop and J. Fletcher.“An Introductory to Phonetics and Phonology.”Third Edition. UK: Blackwell, 2007.

Comorie.“The World’s Major Languages.” B. (ed.) Revised Edition. London: Routledge, 1989.

Davies, J.G. The Biu Book. Zaria: Norla, 1954.

Debyser, F. “Le lexique des constructions verbales : présentation pour les professeurs de français et indications sur les applications pédagogiques.” BELC, 1972.

Dictionnaire du Français Contemporain. Paris: Armand Colin, 1996.

Dubois, Jean et al. “Dictionnaire Français Contemporain.” *Paris,*

Gabriel, C. Chapiter 9: production de la parole et voix humaine. 2009.18 Mai 2015 <http://www.claudegabriel.be/Cine%20acoustique%209.pdf>.

Gezundhait, H. “La phonetique et la phonologie.”Cours de Phonétiques au Department de French Studies, Yoke University, Toronto. (Unpublished), 2015:4.

Groussier, M. L. and Rivière, C. “Les Mots de la linguistique, lexique de linguistique énonciative*”*, Ophrys: Gap, 1996.

Gundu, G. A. “French in the Context of ECOWAS.” *Journal of Humanities* 3 (Avril, 2002) 137-153.

Henrishsen L., Michael S. and David S. B. “Taming the Research Beast: Research Methods in TESL and Language Acquisition.”Oxford: Oxford University Press, 1997.

Hoffmann, C.F. “Towards an internal classification of the languages of the Bura-Margyi group. In: Le milieu et les homes: recherches comparatives et historiques dans le basin du Lac Tchad. D. Barreteau & H. Tourneux” eds. 253-264. Paris: ORSTOM, 1988

Illah, Andrew. “Quelques Problèmes Phonétiques du Français chez le Locuteur Igala: Une Etude Constatative.”Mémoire de Maitrise inédite présenté au départment de français, Université d’Ahmadu Bello, Zaria, 1990.

Joshua Project. Bura, Pabir in Nigeria. “Joshua Project”, 2014. 20 Mars 2015 <http://joshuaproject.net/people_groups/11022/NI>.

Song, G. Y. «L’apprentissage de la prononciation du français et les phénomènes phonologiques du coréen: étude sur le plan de l’interférence linguistique», *L’ éducation de la langue et de la littérature française*, 2.4 (2010) :37-58.

Schrumpf, C. et al. Syllable-based language models in speech recognition for English spoken document retrieval. Proceedings of the 7th International Workshop of the EU Network of Excellence DELOS on AVIVDiLib, 2005.Kwajaffa, M. “Characteristics of Hausa as Spoken by Bura People.” Kano: B. U. K., 1972.

Les Dictionnaires de Français Larousse. Paris: Editions Larousse, 2015.

Léon P. et Léon, M. *La prononciation du française.* Paris : Nathan, 1997.

Lessard, G.“Introduction à la linguistique Française.” Queen’s University, Kingston, Ontario, Canada. Lecture Notes (Unpublished), 1996.

Martinet, André.“Eléments de Linguistique Générale”. Paris: Armand Colin 1970.

Martinet, Andréet Leon, P. “Eléments de Linguistique Générale” Paris: Armand Colin, 1970.

Media Dico *36 Dictionnaires et Recueils*. Software. 2013.

Meynadier, Y. “La syllabe phonétique et phonologique: une introduction.” *Travaux interdisciplinaire du laboratoire parole et langue*, Vol. 20, pp.91-148.

Olubunmi, A. O. “Solutions aux problèmes de l’interférence linguistique chez l’apprenant yorubaphone de la langue française au Nigeria.”*Journal of Arts and Humanities (JAH)* 3.5 (2014): 51-58.

Delattre, P. “Le triangle acoustique des voyelles orale du français.” *The French* Review 21(6) (May 1948): 477- 484.

Russel, G. S. and Elisha, S. “Bura-English-Hausa Dictionary”. California: University of California Publication in Lingustics, 2010,1.

Saussure, Ferdinand de.“Cours de linguistique Générale” France: Payot & Rivages, 1995, 25..

----. *Cours de Linguistique Générale*. Paris: Payot and Rivages (1995) 37.

Swanta, R. « Les difficultés phonétiques des francisants gworog ». Diss. Department of Frech ABU Zaria, 2015.

Zoaka, Machar A. *Garkida Renaissance*. Jos: Firstfruits Publication, 2006, 21.

---. *Garkida Renaissance*. Jos: Firstfruits Publication, 2006, 21.

ANNEXES

Department of French,

Ahmadu Bello University Zaria,

Kaduna State.

Date: ……

Dear Participant,

INVITATION TO TAKE PART, AS A RESPONDENT, IN A LINGUISTIC RESEARCH

My name is **Lami Adamu (Mrs),** and I am a postgraduate student of the above-mentioned University and Department. For my final Master's thesis, I am examining the phonetic (pronunciations) problems a Bura, who wishes to learn French, may encounter. Because you are a Bura, I am inviting you to participate in this research study by completing the attached questionnaire and participating in the following interview.

Both the questionnaire and interview will require approximately between thirty (30) to forty-five (45) minutes to complete. There is no compensation for responding nor is there any known risk. In order to ensure that all information will remain confidential, please *do not* include your name. If you choose to participate in this project, please answer all questions as honestly as possible and return the completed questionnaires promptly, as the date and time of the interview is inclusive. Participation is strictly voluntary and you may refuse to participate at any time.

Thank you for taking the time to assist me in my educational endeavors, and also be part of a research study that will provide necessary information for French teacher and facilitate the learning of French language for a bura in general.

Sincerely,

Lami Adamu (Mrs)

08022626162

QUESTIONNAIRE

SECTION (A) PERSONAL DATA

(Instruction: Please, tick (√) the appropriate answer or fill in the necessary details)

1. Gender: a. Male ☐ b. Female ☐
2. Age: a. 10 - 19 Yearsb. 20 - 60 Years c. 61 Years and Above ☐
3. Educational Qualification:
 a. SSCE/GCE ☐
 b. Diploma/NCE ☐
 c. Degree & Above ☐
4. LGA of Origin: ……
5. Do you speak bura fluently? a. Yes b. No ☐
6. Other langue(s) Spoken: a. English ☐ b. Hausa ☐ c. Fulani ☐
7. City (Town) of Residence: ……
8. Have you ever lived or stayed in a French Country? a. Yes b. No ☐
9. If Yes, which country and for how long? ……

SECTION (B): INTERVIEW

(The respondent is to read the under listed phrases or sentences)

10. Cette nuit à huit heure.
11. Tu as une règle.
12. Il y a deux à la queue du rang.
13. La fleur sur le cœur.
14. Le chien de ce David.
15. A bas, je ne sais pas.
16. Impossible de voyager à la fin de la leçon.
17. Il s'assoie sur le banc au champ.
18. Un parfum sur le pantalon brun
19. Elle a un cahier.